

Le réseau développement durable de l'enseignement agricole public de Basse-Normandie, avec ses animateurs régionaux et locaux, mène depuis plusieurs années des actions significatives pour la prise en compte du développement durable dans les établissements et dans notre enseignement. Ces actions ont été confortées en 2007 grâce à l'appui financier conséquent du Conseil régional de Basse-Normandie.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des EPL ont aussi engagé des démarches allant dans ce sens.

Les autres réseaux régionaux participent à cette dynamique : coopération internationale, socio-culturel.

L'objectif 2-5 du projet régional pour l'enseignement agricole de Basse-Normandie (« intégrer le développement durable dans notre fonctionnement et nos pratiques ») doit être prioritaire.

Les projets d'établissement doivent constituer un cadre de cohérence vis à vis des démarches de développement durable, par la mise en place de la formation et de l'éducation en vue du développement durable pour les apprenants, par les démarches de développement durable dans les établissements, par la formation des personnels enseignants et non enseignants, par l'exercice de toutes les missions de l'enseignement agricole et par le développement des partenariats.

Un Agenda 21 scolaire est un outil d'accompagnement de ces démarches en permettant une reconnaissance du travail déjà réalisé, en fédérant l'ensemble de l'équipe éducative, les parents d'élèves, les acteurs du territoire de proximité ...autour de différents thèmes de travail.

Ce guide élaboré par Sonia GOSSELIN stagiaire en licence professionnelle « gestion des ressources en milieu rural. Métiers du développement durable » présente le principe de la démarche et un ensemble d'outils, tableaux de bord qui faciliteront l'appropriation de ce projet d'envergure par les établissements.

G A DRAF/SRFD



Sommaire

4 Contenu du guide.

I - Cadre général 1 Origine du développement durable. p5 2 La spécificité des lycées agricoles. p6 3 Les étapes d'un Agenda 21 scolaire. p9

p14

II- Mise en place Objectifs de la démarche. p16 Conseils pour optimiser la démarche. p17 Votre place dans l'Agenda 21 scolaire. p21 Comment utiliser ce guide? p23

III- La boite a outils	
1 Démarche proposée	p25
2 Le diagnostic	p27
3 La mise en place du plan d'actions	p111
4 Le suivi des actions	p124
⑤ L'évaluation	p133
6 Echéancier	p139
⊘ La communication	p142
	~ _

IV- Les ressources	
1 Eléments bibliographiques	p144
2 Liens Internet et principaux contacts	p145
3 Pour en savoir plus	p149
4 Glossaire	p158
S Annexes	p159



Cette première partie consiste à donner le cadre général de la démarche Agenda 21 scolaire :



Rencontre des éco-délégués des lycées agricoles de Basse-Normandie – Avril 2008

D'où vient cette démarche? Comment s'inscrit-elle dans l'enseignement agricole? Quelles sont les étapes conseillées pour celle-ci? et plus précisément ce que l'on peut trouver dans ce guide.



Origines du développement durable

Une volonté planétaire

La conférence de Rio en 1992 (appelée aussi « Sommet de la Terre ») a réuni 172 chefs d'Etat et de gouvernement et a permis une prise de conscience, au niveau mondial, des effets de nos modes de développement : écart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres, dommages croissants à notre environnement, épuisement des ressources naturelles... La nécessité d'un développement durable, c'est-à-dire conciliant l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique, a été consacrée.

Une liste de principes d'action permettant la mise en œuvre de ce concept de « développement durable » a été élaborée : c'est le « **Programme d'actions pour le 21è siècle** » encore appelé « **Agenda 21 planétaire** ».

Penser globalement et agir localement

L'Agenda planétaire a été depuis décliné à différentes échelles, allant du niveau national (en Juin 2003 la France a adopté une stratégie nationale en faveur du développement durable), au niveau local, nombre de collectivités ont engagé la mise en place d'Agendas 21 locaux. Aujourd'hui, un des enjeux est de mettre en œuvre cette démarche dans de petites structures, telles que les établissements scolaires.

Eduquer au développement durable

L'éducation nationale a clairement décidé, à partir de 2004 de donner une «dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable». (Cf circulaire N°2004-110 du Ministère de l'Education Nationale du 8 juillet 2004) Selon cette circulaire, les élèves doivent bénéficier, depuis la rentrée scolaire 2004, d'une «éducation à l'environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire».

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un Agenda 21 d'établissement, donne une cohérence aux actions déjà entreprises dans les établissements, mais permet aussi d'aller plus loin. Mettre en place un Agenda 21 d'établissement reste cependant, pour l'heure, une démarche nouvelle.



2 La spécificité des lycées agricoles

Le contexte français

La prise en compte du développement durable dans et par les établissements scolaires agricoles est un fondement du développement d'une agriculture durable dans la société française. La France dispose de 212 établissements publics d'enseignement agricole avec une population de 67000 élèves, et 612 établissements privés sous contrat avec l'Etat, avec 108000 élèves et étudiants.

Les premiers engagements internationaux ont été relayés par les services de l'Etat et les collectivités territoriales. Pour apporter sa contribution à l'émergence d'une nouvelle manière de concevoir le monde et la citoyenneté, le ministère de l'agriculture, dès 1999, en lien avec le ministère de l'écologie et du développement durable a lancé un Programme National Agriculture Durable et Développement Durable (PNADDD) pour la période 2003-2006. Il s'agissait de préciser la manière dont un EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) pourrait prendre en compte le développement durable dans une démarche globale cohérente. 22 établissements pilotes ont d'ores et déjà élaboré des projets de ce type en intégrant les trois principaux piliers du développement durable et en plaçant au cœur de la démarche l'ensemble de la communauté scolaire.

Les missions du ministère de l'agriculture et le développement durable

Les missions de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole sont au nombre de cinq : les établissements assurent une formation générale, technologique et professionnelle initiale ou continue, ils participent à l'animation et au développement des territoires, ils contribuent à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, ils contribuent aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée et enfin ils participent à des actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil des élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Au sein de ces missions, des orientations pour une éducation au développement durable sont clairement inscrites : inscription d'éléments relatifs au développement durable dans tous les référentiels, parcours de formation, et activités péri-éducatives conduites au sein de l'établissement et à l'extérieur ; généralisation de ces démarches dans les projets d'établissements et dans chaque secteur d'activité (exploitation agricole, atelier technologique, centre hippique, domaine d'expérimentation, centre d'apprentissage...) ; formation de l'ensemble des personnels impliqués ; création et diffusion d'innovations contribuant au développement durable ; construction de partenariats pour des démarches de développement durable.



Les Etablissements Publics d'Enseignement Agricole de Basse Normandie

Les EPL (Etablissement Public Local) de Basse Normandie sont au nombre de six (sur sept sites) : Saint-Lô Thère, Coutances, Saint-Hilaire, Alençon-Sées, Vire et Le Robillard. Les secteurs de formation y sont très variés : l'agroéquipement, la production agricole, l'agroalimentaire, la production horticole, les activités hippiques, l'élevage et la valorisation du cheval, la commercialisation, les services, l'aménagement de l'espace, la protection de l'environnement et la gestion de l'eau. Dans le but de mutualiser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques pédagogiques, ces sept structures se sont associées pour créer le réseau développement durable des lycées agricoles de Basse Normandie.

Le réseau développement durable de Basse Normandie

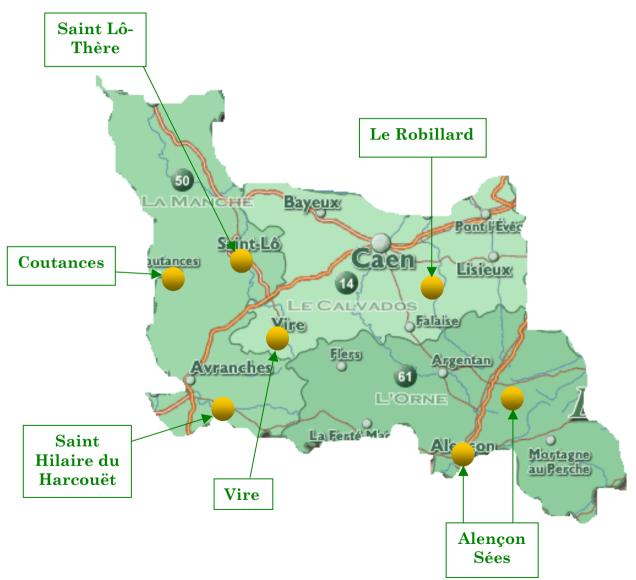
Celui-ci a été créé en 1999, dans le cadre du PNADDD, par des enseignants techniques et des chefs d'exploitation : il s'intitulait le réseau agriculture durable. En 2002, ce réseau s'est élargi, incluant à leur réflexion, les préoccupations actuelles (la gestion des déchets, l'alimentation, la consommation d'énergie). Ce réseau est constitué d'une animation régionale et d'animateurs locaux. Ils sont chargés de sensibiliser et de promouvoir la notion de développement durable et d'éco-responsabilité en développant des pratiques pédagogiques innovantes. Différents domaines sont abordés, les idées sont proposées soit au sein du réseau, sur proposition d'un membre ou à la demande d'un partenaire. Les établissements, de leur propre initiative, réalisent d'autres actions riches et variées.

Dans le cadre d'échanges, et en plus des actions proposées en agriculture (travaux d'expérimentations...), dans le domaine de l'eau, l'alimentation (repas à thèmes, intervention de professionnels de la nutrition...), sur la thématique des déchets (tri des déchets, travaux sur le recyclage...), constitution de groupes d'éco-délégués, le réseau a signé une convention avec l'ADEME et le Conseil Régional de Basse Normandie afin de réaliser le diagnostic éco-responsable des administrations. A la suite de ces deux années de travail, une plaquette de communication sur les résultats des enquêtes a été éditée. Par ailleurs le réseau a été associé à la réflexion du Conseil Régional de Basse Normandie concernant la mise en place de la « charte d'engagement pour une restauration durable ». Il travaille également avec le CEMPAMA de Beg Meil (centre de formation du ministère de l'agriculture), sur l'impact environnemental de l'alimentation au sein des restaurations des lycées.

Cette liste d'actions n'est pas exhaustive, des fiches rédigées par le réseau sont disponibles sur le site du GRAINE Basse Normandie : http://www.graine-basse-normandie.net/accompecoresp/wakka.php?wiki=BibliO.



Les Etablissements Publics d'Enseignement agricole de Basse Normandie



Les perspectives du réseau

Les lycées agricoles de Basse Normandie sont déjà dotés d'une image très positive grâce à leurs initiatives.

Le travail effectué, au sein du réseau, à travers les actions les partenariats, la menées. dynamique et les innovations pédagogiques, incité ont membres du réseau à s'engager dans une démarche globale de développement durable, gui concerne l'ensemble des acteurs de l'établissement.

L'outil intéressant pour mettre en place cette démarche est l'Agenda 21 scolaire.



Enseignement agricole Formations grandeur nature

3 Les étapes d'un Agenda 21 scolaire

Ce programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, relatif au développement durable, est une démarche volontaire, qui répond aux besoins et aux aspirations de l'établissement et de toutes les forces vives qui le composent.

Cette méthodologie offre des repères pour l'action, propose des conseils pour optimiser les résultats et éviter les écueils, met en lumière des retours d'expériences et des témoignages d'acteurs et d'établissements déjà engagés.

Elle ne prétend pas fournir une norme qui serait contraire à l'esprit de responsabilité et de créativité de l'Agenda 21 scolaire.

A la suite de la présentation « générale » d'un Agenda 21 scolaire sont présentés les outils pour mettre en œuvre cette démarche dans l'établissement.



1ère étape : Mise en place du comité de pilotage

Le comité de pilotage

L'agenda 21 est conduit par un comité de pilotage qui coordonne la démarche, l'anime avec les acteurs et partenaires et prépare les décisions à soumettre au conseil d'administration. Les différentes missions du comité de pilotage :

Définir le calendrier de la démarche et déterminer le temps qui y sera affecté.

Définir les cadres d'intervention pédagogiques et réaliser les démarches nécessaires.

Organiser la concertation avec les jeunes et les autres acteurs de l'établissement (pour le diagnostic, la définition des axes de progrès, l'élaboration des plans d'actions....)

Identifier et mobiliser les partenaires nécessaires, qui vont appuyer la démarche et les plans d'actions.

Préparer les décisions à soumettre au conseil d'administration.

Coordonner la rédaction des documents supports de la démarche : questionnaires, synthèse du diagnostic, communiqués de presse...



2^{ème} étape : Réalisation de l'état des lieux

De quel patrimoine écologique, culturel, social, économique, technique disposonsnous?

Quels sont nos impacts sur ce patrimoine, sur la commune, sur la planète?

> Quels sont nos atouts et nos faiblesses? Que doit-on renforcer, corriger, supprimer?

Le diagnostic

Son rôle essentiel est de mettre en évidence les axes de progrès à investir afin de concevoir le projet d'Agenda 21 scolaire. Avant de s'engager, il s'agit d'être informé sur la réalité de l'établissement (ses impacts environnementaux et sociaux, ses points forts et faibles, les dispositifs déjà mis en place et leur efficacité).

Les actions à l'œuvre actuellement sont-elles efficaces, suffisantes?

Sur quelles capacités culturelles, humaines, techniques et financières pouvonsnous nous appuyer pour engager le projet ? Comment se positionnent les acteurs de l'établissement par rapport au projet d'Agenda 21 ?

11

Enseignement agricole Formations grandeur nature

3ème étape: Mise en place du plan d'actions

Définir la **durée** du plan d'actions (année scolaire, plan triennal...)

Choisir les actions prioritaires à mettre en œuvre et mobiliser les partenaires utiles pour leur réalisation.

Organiser les travaux

- Constituer les groupes de travail.
- Planifier les réunions du comité de pilotage.
- Organiser des outils d'échanges et

Les axes de progrès

A la suite du diagnostic, des programmes d'actions fixant des objectifs concrets, réalistes et cohérents peuvent être élaborés.

d'information.

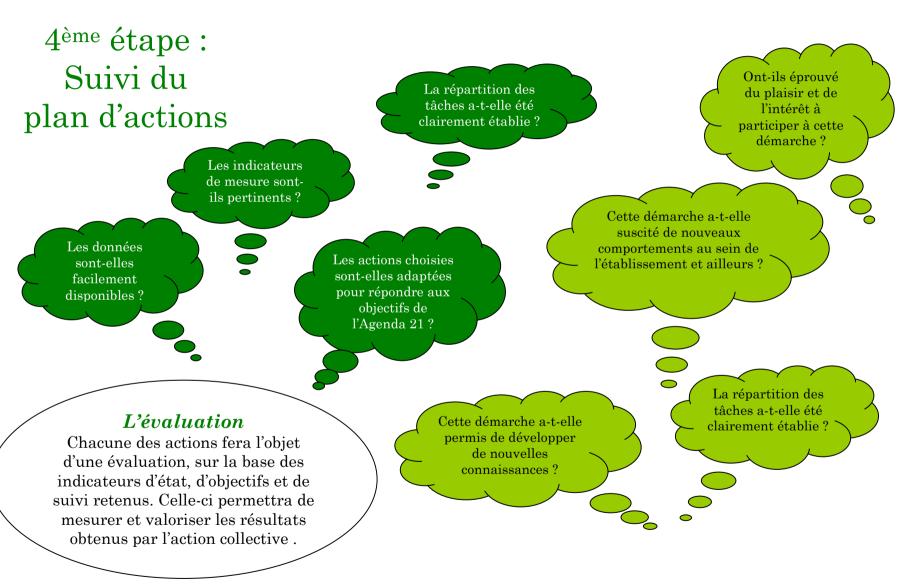


Attention: Ce n'est pas la quantité des actions à réaliser qui prime, mais leur capacité à mobiliser les élèves et à donner des résultats positifs et visibles.

Sélectionner des indicateurs d'objectifs et de résultats.

Concevoir les fiches actions (les rédiger, les diffuser et mettre en œuvre le plan d'actions).





Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8



13

4 Contenu du guide

Ce guide s'adresse à toutes les personnes de l'établissement, désireuses de s'investir dans la mise en place de l'Agenda 21 scolaire.

Ce document comprend:

- *Une partie introductive* : origine du développement durable sur le plan international jusqu'au sein des établissements agricoles, présentation de la démarche « Agenda 21 scolaire », conseils tout au long de la démarche...
- Des fiches outils de diagnostic : tableaux, schémas potentiellement utiles dans la mise en place de la démarche.
- Des fiches actions thématiques : proposition d'objectifs à atteindre et actions à mettre en place.
- Des fiches évaluations / suivi des projets.
- Des propositions d'actions de communication.
- Une liste de partenaires pour une aide à la démarche.
- Ressources
- Glossaire

Ce guide-outil est accompagné d'un CD-Rom. Celui-ci possède toutes les grilles à remplir et quelques renseignements intéressants sur les moyens de communiquer notamment.





Cette seconde partie dévoile le fonctionnement de ce guide méthodologique qui devient un réel outil de travail.

Celle-ci permettra également de comprendre les enjeux de la démarche Agenda 21 scolaire pour tous les acteurs de l'établissement.

Objectif: Comment fédérer pour une entité commune?

L'organisation d'un établissement scolaire peut être comparée à celui de la société, d'une commune, d'une famille. En effet, cet établissement est composé de multiples acteurs (personnel de direction, d'administration, de la vie scolaire, d'entretien, personnel de l'exploitation agricole, des ateliers technologiques, des enseignants, des apprenants...) qui ont des missions, une attention et une motivation différente. Cependant ces acteurs ont une culture commune : l'envie de faire « grandir » l'établissement, et l'ancrer sur son territoire.

La démarche Agenda 21 scolaire, par des outils de diagnostic et de soutien, va permettre à chacun de se rendre compte des atouts et des difficultés de l'établissement, et ce dans ses activités propres. L'objectif final est de trouver, petit à petit, des solutions pour y remédier.

Cette démarche concerne toutes les activités liées au fonctionnement de l'établissement ; il en va du confort de travail au sein de l'établissement.

Quand cette démarche sera bien enclenchée, l'outil « Agenda 21 scolaire » se révélera être un bon moyen de communiquer : en interne puisque le document est écrit et mis à disposition de tous ceux qui voudront intégrer la démarche, en externe afin de faire connaître les bonnes pratiques et recevoir l'aide de partenaires extérieurs.

L'entité commune à tous les acteurs est l'établissement avec ses atouts et difficultés : son fonctionnement, ses élèves, ses dispositifs d'enseignement : la démarche Agenda 21 scolaire, pour réussir, a besoin de vous tous.



2 Conseils pour optimiser la démarche



17

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole Formations grandeur nature

Elle doit être cohérente avec le projet d'établissement : elle s'aligne sur celui-ci ou entraîne sa « redéfinition ». L'Agenda 21
scolaire
est l'affaire de
tous.
Il doit créer une
dynamique
participative,
susciter
l'adhésion.



Conseils:

- □ Le chef d'établissement est le porteur de projet avec les animateurs.
- ☐ La démarche dans laquelle l'établissement entre, est présentée en début d'année scolaire.
- Impliquer les différents acteurs de l'établissement, en leur demandant leur avis.
- Souligner le succès des actions, et féliciter les personnes participantes.
- ♡ Nommer une ou des personnes
 « animateurs Agenda 21 » pour le suivi du projet.

Conseils:

- ▽ Formaliser l'engagement : inscrivez la démarche dans le projet d'établissement.
- ☼ Spécifier les buts et plans d'actions à chacun des acteurs de l'établissement : son sens global doit être compris par tous.



Conseils:

- ▽ Faire régulièrement le bilan des progrès réalisés (en fin d'année scolaire).
- ∽ Afficher les résultats de l'évolution : les acteurs sauront ainsi à quoi leurs efforts ont servi et les encourageront à poursuivre.

On ne peut gérer efficacement que ce que l'on mesure. Un suivi du projet, à l'aide de tableaux et schémas sont indispensables.

Conseils:

- ♡ Ne pas oublier que le travail doit être transmissible.
- Etre fidèle à ses principes, mais ne pas hésiter à ouvrir à de nouvelles propositions d'actions.

L'Agenda 21 scolaire doit être adaptable en cours de route. Des acteurs de l'établissement doivent pouvoir intégrer les groupes de travail aisément.



Conseils:

- [⋄]Organiser l'affichage.
- [▽]Utiliser la messagerie interne à l'établissement.
- ∽Profiter des journées Portes Ouvertes pour communiquer.
- ∽Participer à des colloques.
- ∽Médiatiser les actions et la démarche.
- ∽Se faire aider de partenaires extérieurs.
- □Informer pour tenter d'impliquer.

Conseils:

- ∽ Faire au mieux pour que la démarche Agenda 21 devienne un principe permanent dans la vie de l'établissement, dans la pédagogie, la communication.
- ∽ Ne pas hésiter à renouveler le message de sensibilisation.
- ∽ La personne choisie pour suivre le projet doit savoir fédérer, « s'entourer ».

Il est dans l'intérêt de l'établissement de communiquer sur la démarche qu'il entreprend en interne et en externe. Ce que l'établissement entreprend doit avoir des répercussions dans les « petits gestes » quotidiens.





3 Votre place dans l'Agenda 21 de l'établissement

Vous êtes	Votre rôle
Le chef d'établissement	 Soutenir et porter le projet développement durable et l'outil Agenda 21 scolaire. Travailler en étroite collaboration avec les animateurs locaux du développement durable et/ou animateur Agenda 21. Faire partie du comité de pilotage. Faire valider la démarche Agenda 21 et ses fiches actions au conseil d'administration. Inscrire la démarche dans le projet d'établissement. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe).
Personnel de direction	 Soutenir et porter le projet développement durable et l'outil Agenda 21 scolaire. Travailler en étroite collaboration avec les animateurs locaux du développement durable et/ou animateur Agenda 21. Participer aux actions de développement durable proposées par votre établissement. Faire partie des commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe). Intégrer la notion de développement durable dans vos activités.
Enseignant	 Intégrer la notion de développement durable dans vos disciplines et dans les dispositifs tels que les PIC, PUS, MIL, MAR, EATC, MAP, EIL Faire partie des commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Participer aux actions de développement durable de votre établissement, et en proposer. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe).



Personnel: administratif, technique, de la vie scolaire, médico-sociale.	 Participer aux actions de développement durable de votre établissement, et en proposer. Faire partie des commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe). Donner votre avis lorsque le diagnostic aura lieu. Consulter les résultats des travaux régulièrement. Intégrer la notion de développement durable dans vos activités.
Apprenants	 Se proposer pour être éco-délégué. Participer aux actions de développement durable de votre établissement, et en proposer. Faire partie des commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe).
Parents d'élèves	 Participer aux actions de développement durable dans l'établissement de votre enfant, et en proposer. Intégrer les commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Parler de la démarche dans laquelle l'établissement s'inscrit (en interne et en externe).
Un animateur Agenda 21	 Vous êtes le porteur de projet et en lien avec le chef d'établissement, vous faites le point régulièrement avec l'équipe de direction. Faire le lien avec les différents acteurs de votre établissement ainsi qu'au sein du réseau. Faire partie et animer les commissions de travail et/ou du comité de pilotage. Parler de la démarche dans laquelle votre établissement s'inscrit (en interne et en externe). Vous cherchez à créer des liens avec l'extérieur. Parler de vos pratiques plus en détail, afin de vous entourer. Afficher et communiquer sur les résultats des travaux régulièrement.

Qui que vous soyez, comme chez vous, pensez à inscrire ces petits gestes « économes » dans votre quotidien : éteignez la lumière quand vous quittez les locaux, éteignez les ordinateurs, préférez le recto-verso et la réduction de documents, imprimez seulement les documents dont vous aurez besoin...



4 Comment utiliser ce guide?

Ce guide méthodologique est à disposition de tous les acteurs de l'établissement, il permettra de consulter l'avancée des travaux en lien avec la démarche « Agenda 21 scolaire ».

Après avoir pris connaissance de ce guide dans son intégralité, il faudra s'approprier la démarche proposée (page 25 -26) : ce tableau servira de fil conducteur.

A la suite de la première réunion d'information présentant la démarche, des groupes de travail (les commissions) seront constitués. Selon l'importance de l'établissement, les domaines à exploiter pourront être regroupés. L'établissement est libre du choix de traiter un ou plusieurs thèmes par an. Ce qui peut être possible est de commencer à travailler sur un thème qui semble intéresser les six lycées agricoles de Basse Normandie afin d'avoir une bonne dynamique de départ.

Toutefois, il semble primordial de ne pas bruler les etapes. Il est souhaitable de s'entourer et de communiquer avant de « foncer tete baissee ». Si plusieurs mois sont necessaires pour la reflexion avant de lancer le travail, il faudra etre patients.

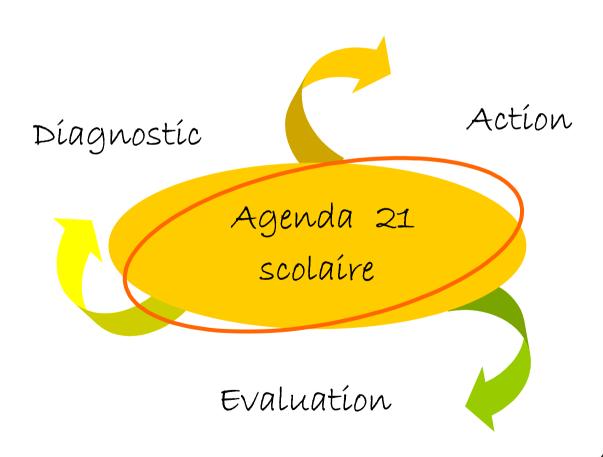
Ensuite, il est recommandé de suivre le déroulement de la boîte à outils : les commissions de travail feront l'état des lieux en remplissant tableaux et questionnaires en vigueur. Ils consulteront les acteurs de l'établissement et partenaires qui seront d'une aide précieuse. Les résultats seront plus riches. (Les coordonnées des partenaires sont en fin de guide (page 145 à 148)).

Le comité de pilotage analysera les bilans de chaque domaine. Il travaillera, ensuite, sur les fiches actions. Un tableau de bord ainsi qu'un schéma de progrès seront réalisés.

Petit à petit chaque établissement s'appropriera la démarche et effectuera un échéancier plus précis.



Cette troisième partie constitue la boîte à outils. Ceux-ci vous permettront d'appréhender concrètement la démarche : de l'état des lieux qui fait le point sur les atouts et les difficultés



de l'établissement à l'évaluation des actions réalisées, en passant par des pistes d'actions de communication afin de fédérer le plus grand nombre.



1 Démarche proposée

Mise en place de l'Agenda 21 scolaire au sein des EPL de Basse Normandie

Etapes	Contenu	Personnes	Outils
		concernées	
• Présentation à la direction	 Présentation de la démarche Agenda 21. Importance de la « gouvernance. Apport pour l'établissement Ancrage dans le territoire. 	 Chef d'établissement Animateurs locaux / régionaux Gestionnaire Directeur adjoint 	 - Affiche « engagement officiel ». - Diaporama « Présentation de la démarche ». (Sur le CD-ROM).
	ion du projet, de la démarche par le ch urs « agenda 21 » et plus seulement « Dé		
2 Réunion « globale » d'information	 Agenda 21 scolaire : Démarche Objectifs généraux Etapes Inscription aux commissions de travail 	 Ensemble du personnel Parents d'élèves Elèves Eco-délégués Collectivités 	 Diaporama « Présentation Agenda 21 scolaire ». Dépliant « qu'est ce que l'Agenda 21 scolaire.
But : Faire conna	aître, intégrer la démarche Agenda 21 a		érieur.
8 Réalisation des commissions de travail :	 Bilan actions menées, en cours et en projet = diagnostic. Objectifs généraux et sousobjectifs. = répondre au questionnaire remis par le comité de pilotage. 	 Personnes intéressées pour chaque thème. Faire listing éventuel des personnes susceptibles. Avoir une personne référent dans les différents domaines (qui participerait au comité de pilotage) 	- Fiches diagnostic Tableau récapitulatif des actions réalisées, en cours et en projet et proposition d'objectifs.



But : Sensibiliser le personnel dans son domaine de prédilection, le faire participer. Valorisation des actions de développement durable déjà faites au sein de l'établissement.				
Mise en place du comité de pilotage	 Bilan et analyse des résultats des commissions Réflexion sur un regroupement de thèmes proposition d'actions renvoi de celles ci aux commissions pour choix prioritaires. 	- Personnes intéressées (environ 10) Une personne de chaque commission si possible Animateur local DD Direction.	Fiche actions.Fiche de suivi.Fiche évaluation.Echéancier.	
	But : Etre au courant de ce qui se passe au sein des différentes commissions. Mettre en relation le travail des commissions et du comité de pilotage. Réfléchir à un outil afin de communiquer le travail effectué.			
commissions et d	- Validation des actions prioritaires	- Personnes intéressées pour	- Fiche de suivi.	
9 Validation	proposées par le comité de pilotage.	chaque thème.	- Fiche évaluation.	
des	- Moyens mis en œuvre, contraintes		- Echéancier.	
commissions	rencontrées, opportunités.			
	- Echéancier			
- Evaluation (indicateurs).				
But : Faire évoluer la démarche, la dynamiser si besoin.				

6 Réalisation des actions

Evaluation des actions menées

Recadrage des objectifs par rapport aux indicateurs précédemment évoqués.

Document final : classeur de bord, guide méthodologique qui explique toute la démarche, à consulter dans un endroit à définir par tout l'ensemble du personnel.

Ce tableau n'est naturellement pas figé; il peut être complété par un apport de document supplémentaire.

Note: L'organigramme des équipes de l'Agenda 21 scolaire est disponible en Annexe (annexe 1).



2 Le diagnostic

Lors de votre présentation de la démarche aux différents acteurs, vous aurez repéré les personnes susceptibles de vous aider pour le travail dans les thèmes présentés ciaprès : constitution des commissions de travail.

Selon votre convenance et les possibilités de votre établissement, vous organiserez les groupes selon les thèmes proposés.

Les commissions de travail se réuniront selon leurs possibilités pour travailler sur les fiches diagnostic (soit ils sont d'horizons différents et peuvent alors remplir les fiches, soit ils iront à la rencontre des acteurs compétents dans l'établissement).

Objectif: Sensibiliser le personnel dans son domaine de prédilection, le faire participer. Valoriser les actions de développement durable déjà faites au sein de l'établissement.



Les commissions de travail

Qui?

Les commissions de travail sont constituées à la fois de personnes de la communauté éducative et de l'extérieur : personnel de la direction et de l'administration, personnel de la vie scolaire, personnel technique et de cuisine, personnel de l'exploitation et/ou des ateliers technologiques, personnel du CFA- CFPPA, enseignants, élèves, parents d'élèves...

Que font-ils?

Ces groupes sont chargés de faire l'état des lieux dans les différents domaines (eau, énergie, déchets...) : c'est un travail de récolte d'informations. Pour ceci, ils compléteront les fiches diagnostic ci-dessous en allant consulter les personnes compétentes de l'établissement. Ils concluront leur travail en faisant le bilan des actions réalisées, en cours et en projet.

Ils sont en étroite relation avec le comité de pilotage, d'ailleurs une personne de chaque groupe en fait partie.

Quand?

Chaque groupe s'organise et se retrouve régulièrement, soit sur le temps du midi, le soir ou sur un temps banalisé.



Fiches diagnostic

- Alimentation
- → Eau
- ~ Energie
- Déchets
- ~ Relations humaines
- Patrimoine bâti et non-bâti
- Transports
- → Bien-être
- ~ Agriculture durable



Achats – Consommation

« Consommons autrement »

Ce domaine des achats est très vaste: ils concernent à la fois les achats de produits d'entretien, de produits alimentaires, les fournitures de bureau, les équipements intérieurs et extérieurs, le combustible et le matériel informatique. Cette densité des achats est amplifiée par la spécificité des établissements agricoles d'être composé de plusieurs pôles: le lycée, le CFA-CFPPA, l'exploitation agricole, les ateliers technologiques, le centre équestre...

Ces structures se doivent de montrer l'exemple dans leur politique d'achats car ils forment les consommateurs responsables de demain. Modifions nos choix pour contribuer à un développement durable en consommant moins et mieux, en respectant l'environnement (achats verts ou écoresponsables).

Outils de diagnostic:

- « Les achats de l'établissement ».
- « La responsabilité des fournisseurs ».
- « Sensibilisation aux achats et à la consommation ».
- « La politique d'achats environnementaux de l'établissement ».
- Récapitulatif des actions.



Date de la rencontre : Personnes contactées :

Les achats de l'établissement

Objectifs: Recenser les achats faits par marchés publics et /ou groupements d'achats et commandes directes.

Note : Se procurer la liste des produits auprès du gestionnaire ainsi que la liste des fournisseurs des produits.

	Marchés publics / groupements d'achats	Commandes directes
Produits d'entretien		
Produits		
alimentaires		
Fournitures de		
bureau		
Equipements		
intérieurs		
Equipements		
extérieurs		
Combustibles		
Matériel		
informatique		



La responsabilité des fournisseurs

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Objectifs: Recenser les fournisseurs de l'établissement ayant une démarche environnementale et sociale. (Note : Il sera correct, au fur et à mesure, d'informer les fournisseurs de la démarche environnementale dans laquelle s'engage l'établissement).

	Produits d'entretien		
Nom			
entreprises			
L'entreprise affiche une			
politique			
environnementale			
Elle dispose d'un système			
de contrôle de son impact			
environnemental			
Elle propose des produits			
labellisés			
Les fournisseurs de			
l'entreprise sont implantés			
à proximité			
Le transport des			
marchandises vers			
l'établissement est assuré			
par un mode limitant la			
pollution			
L'entreprise a une clause			
de reprise du matériel			
usagé ou des emballages			

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Produits alimentaires		
Nom ⇒			
entreprises			
L'entreprise affiche une			
politique environnementale			
TII 1: 19 (2)			
Elle dispose d'un système de contrôle de son impact			
environnemental			
Elle propose des produits			
labellisés			
_			
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés			
à proximité			
Le transport des			
marchandises vers			
l'établissement est assuré			
par un mode limitant la pollution			
L'entreprise a une clause de			
reprise du matériel usagé			
ou des emballages			

33



Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Fournitures de bureau		
Nom ⇒			
entreprises			
L'entreprise affiche une			
politique environnementale			
Elle dispose d'un système de			
contrôle de son impact environnemental			
Elle propose des produits			
labellisés			
Les fournisseurs de			
l'entreprise sont implantés à			
proximité			
Le transport des marchandises vers			
l'établissement est assuré			
par un mode limitant la			
pollution			
L'entreprise a une clause de			
reprise du matériel usagé ou			
des emballages			



Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Equipements intérieurs	
Nom		
entreprises		
L'entreprise affiche une politique environnementale		
Elle dispose d'un système de contrôle de son impact environnemental		
Elle propose des produits labellisés		
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés à proximité		
Le transport des marchandises vers l'établissement est assuré par un mode limitant la pollution		
L'entreprise a une clause de reprise du matériel usagé ou des emballages	3.	



Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Equipements extérieurs		
$ \begin{array}{c} \text{Nom} \\ \text{entreprises} \end{array} $			
L'entreprise affiche une politique environnementale			
Elle dispose d'un système de contrôle de son impact environnemental			
Elle propose des produits labellisés			
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés à proximité			
Le transport des marchandises vers l'établissement est assuré par un mode limitant la pollution			
L'entreprise a une clause de reprise du matériel usagé ou des emballages			



36

La responsabilité des fournisseurs (Suite)

Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Combustibles		
$ \begin{array}{c} \text{Nom} \\ \text{entreprises} \end{array} $			
L'entreprise affiche une politique environnementale			
Elle dispose d'un système de contrôle de son impact environnemental			
Elle propose des produits labellisés			
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés à proximité			
Le transport des marchandises vers l'établissement est assuré par un mode limitant la pollution			



La responsabilité des fournisseurs (Suite)

Date de la rencontre : Personnes contactées:

	Matériel informatique			
$ \begin{array}{c} \text{Nom} \\ \text{entreprises} \end{array} $				
L'entreprise affiche une politique environnementale				
Elle dispose d'un système de contrôle de son impact environnemental				
Elle propose des produits labellisés				
Les fournisseurs de l'entreprise sont implantés à proximité				
Le transport des marchandises vers l'établissement est assuré par un mode limitant la pollution				
L'entreprise a une clause de reprise du matériel usagé ou des emballages	3			

Enseignement agricole Formations grandeur nature Le réseau DD des lycées agricoles

Sensibilisation aux achats et à la consommation

Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Questions	Oui	Non	Données plus approfondies
				(quoi ? comment ?)
sation	Des réflexions ont-elles déjà été menées au sein de l'établissement sur cette thématique ? (achats de fournitures, de produits, de matériel)			
isa	Y-a-t il eu des actions de sensibilisation des élèves dans ce domaine ?			
sibili	Connaissez-vous la provenance des produits, leurs modalités de fabrication ?			
sen	Connaissez-vous la signification des labels pouvant figurer sur les produits ?			
La	Incitez-vous les acteurs du lycée à réduire leur consommation ?			
	Des actions d'achats responsables ont- elles été menées au sein de l'établissement ?			
	Qu'est ce qui empêche le lycée d'acheter des produits éco- responsables ?			



	Quels sont les postes les plus consommateurs ?	
	Achetez-vous du papier recyclé?	
	Le papier recyclé est-il utilisé dans tous les services de l'établissement ?	
consommation	Que faites-vous de vos matériels usagés (mobiliers, ordinateurs, livres) ? Sont-ils repris ou valorisés ?	
La conso	Demandez-vous à vos fournisseurs une clause de reprise du matériel usagé, des emballages ou des cartouches de toner?	
	Consommez-vous des produits issus du commerce équitable (en restauration) ?	

La politique d'achats environnementaux de l'établissement

Date de la rencontre :	
Personnes contactées :	

Objectif: Déterminer si la protection de l'environnement est un critère dans le choix des achats.

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
L'établissement utilise-t-il des articles à usage unique ?			
L'établissement se fournit-il auprès des centres d'adaptation par le travail (CAT) ?			
Prend-t-il en compte, au moment de choisir un équipement, sa consommation :			
- en eau - en énergie			
- en consommables. Accepte-t-il un modeste surcoût pour respecter l'environnement ?			
L'établissement a-t-il prospecté auprès de fournisseurs de produits verts ?			
Achète-t-il prioritairement des produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés ?			
L'établissement groupe-t-il les achats (deux commandes par an par exemple) pour limiter les transports ?			
Est ce que le lieu de stockage des fournisseurs est un argument d'achat ?			



Récapitulatif des actions

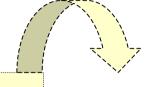
Achats-consommation

	omaine dans établissement	Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs
	Bâtiments administratifs			1	
Intérieur	Salle de classe				
Intéi	CDI				
	Infirmerie				



	Cuisine		
	Atelier technologique		
	CFA-CFPPA		
	Entretien		
ur	Aménagement Bâti		
Extérieur	Aménagement Naturel		
Ex	Entretien		

Alimentation



« Pour une alimentation saine »

Notre mode d'alimentation a un impact sur notre santé, sur l'environnement et sur les situations sociales : la progression de l'obésité montre qu'il faut donner de bonnes habitudes alimentaires aux jeunes; les aliments que nous consommons soulèvent le problème de leur production (excès de graisse, de produits épuisement phytosanitaires, des exploitations des paysans de certains pays...). établissements agricoles par formations qu'ils proposent sont particulièrement touchés.

Le thème de l'alimentation est riche et donne l'opportunité d'agir à plusieurs niveaux.

Outils:

- « L'alimentation en questions ».
- « L'alimentation chiffrée».
- Récapitulatif des actions.



L'alimentation en questions

Date de la rencontre : Personnes contactées :

	Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
sensibilisation	Avez vous déjà réalisé des actions en lien avec l'alimentation ? (initiation au goût, sensibilisation à la qualité des produits, semaine thématique) Communiquez-vous auprès des élèves sur les notions d'équilibre alimentaire ? Incitez-vous les cuisiniers à user de pédagogie auprès des élèves en communiquant sur la composition des plats servis ? En ont —ils les moyens ?			
La	formation aux cuisiniers pour les familiariser avec de nouveaux types de produits? (apprendre à s'approvisionner et à cuisiner des produits biologiques par exemple)			



Provenance	Proposez-vous prioritairement des produits de saison au self? Proposez-vous prioritairement des produits locaux au self? Proposez-vous des produits biologiques ou équitables au self?			
La nutrition	Faites-vous vérifier vos menus par un professionnel de la nutrition? Suivez-vous les recommandations du PNNS (Programme National de la Nutrition et Santé)? Proposez-vous des menus adaptés aux personnes végétariennes ou ayant des impératifs alimentaires, sanitaires ou religieux? Laissez-vous suffisamment de choix dans les aliments proposés aux élèves? Ce choix est-il libre ou dirigé?			
Surplus	Connaissez-vous le volume de ressources alimentaires gaspillé chaque jour à la cantine ?			

	Les déchets organiques des	
	plateaux repas sont-ils triés et plus	
	largement au niveau du self?	
	Avez-vous mené des actions en vue	
	de limiter les surplus de cantine	
	(produits avec des emballages	
	réduits ou recyclables, gaspillage	
	de pain) ?	
	Avez-vous des normes sanitaires à	
	respecter dans votre cuisine?	
	Lesquelles?	
	Avez-vous essayé de trouver un	
	équilibre entre produits de qualité	
	et faisabilité économique ?	
LS	Connaissez-vous l'avis des élèves et	
[G	du personnel sur la cuisine que	
ive	vous proposez ?	
	Quel est votre avis sur le service de	
	la cantine?	
	- qualité des produits	
	- cuisson	
	- choix	
	- accompagnement	
	- conditionnement	



L'alimentation chiffrée

Date de la rencontre : Personnes contactées :

		Année N-1	Année N
Coût annuel pour la collectivité	Approvisionnement		
du service restauration	Service fournisseur		
Prix de vente	Tarif « normal »		
des repas	Tarif spéciaux (ex : familles en difficultés)		
Nombre et % d'élèves qui fréquentent le self	Midi		
	Soir		
Nombre de repas pris par rapport au nombre d'inscrit	Moyenne par an		
Etats des rejets	En quantité		
alimentaires	En pourcentage		
	Par catégorie de produits		48

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8



		Nom:	
	□ Collectivité		
	ou		
	□ Fournisseur		
Organisme en charge	Durée et échéance du contrat		
de	ou de la concession		
l'approvisionnement			
de la cantine	Intégration ou non de critères		Plus d'informations
	de responsabilité	□ Oui	
	environnementale et sociale		
		□ Non	
	Certification du fournisseur	□ Oui	Plus d'informations
		□ Non	
	7.61.71		
	Midi		
Annont nutritionnol			
Apport nutritionnel des repas proposés			
des repas proposes			
	~ •		
	Soir		



	Année N	Année N+1
Pourcentage d'élèves		
qui ont un problème		
avec leur poids		
(obésité, anorexie,		
image)		
Nombre de kilomètres	Année N	Année N+1
parcourus par un		
repas en moyenne sur		
l'année		
(Si empreinte		
écologique		
effectuée)		
Pourcentage de		
l'approvisionnement		
local		
Pourcentage, pour les		
produits importés, de		
produits provenant du		
commerce équitable		
Dispositifs de	Nutrition	
formation du		
personnel	\mathbf{Dosage}	

	Chaîne du froid		
		Année N	Année N+1
D: 1: 1	Quantités		
Diagnostic des déchets de l'activité	Pourcentage du tri et de		
en restauration	collecte		
	Existence ou non d'un		
	dispositif de compostage	□ Oui	\square Non

Récapitulatif des actions

Alimentation

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs



Eau



L'eau est une denrée précieuse et rare. Sans elle, pas de vie possible pour les plantes, ni pour les animaux ou les hommes. Cette eau est présente dans notre vie quotidienne, et grand poste de dépenses pour un établissement scolaire : la cuisine, l'internat...

Ces établissements peuvent non seulement faire prendre conscience des enjeux majeurs dans le domaine de l'eau par des moments de sensibilisation, mais aussi gérer leur consommation propre... et leurs rejets!

Outils:

- « L'eau en questions ».
- « Consommation d'eau de l'établissement».
- « Consommation d'eau par poste».
- « La pollution de l'eau ».
- « Quantité des produits d'entretien utilisés ».
- Récapitulatif des actions.



L'eau en questions

Date de la rencontre :
Personnes contactées :

Objectif: Recenser les comportements vis-à-vis de l'utilisation de l'eau.

Est –il possible, sur un plan		☐ Identifier des points d'eaux, localiser des			
	ou une carte de réseaux de :		compte	urs	
□ Identifier des fuites éventuelles		□ Lister, date et montant des factures de réparation ou entretien du réseau et de la robinetterie			
□ Id	lentifier des récupérateurs d'eau (n	ombre,	☐ Ident	tifier des économis	seurs d'eau
volu	ıme)				
Un diagnostic « plomb » des canalisations a-t-il été fait ?		□ Oui □ Non		□ Non	
Questions Oui		Oui	Non	_	s approfondies omment ?)
La nature des rejets dans les eaux usées a- t-elle été déjà identifiée ?					
t-elle été déjà identifiée? Les eaux pluviales et les eaux usées sontelles séparées? Sur tout ou partie du domaine? Quelles sont les raisons de la séparation ou non?					



Quels sont les dispositifs de collecte et de	
traitement des eaux usées : puisard, fosse	
sceptique, débourbeur, déshuileur, tout-à-	
l'égout ? Comment fonctionne-t-il ?	
Liste, date et montant des factures	
d'intervention sur le réseau	
d'assainissement (plombier, débouchage,	
vidange)	
Si les activités du site génèrent des rejets	
spéciaux (produits chimiques de labo),	
disposez-vous d'une convention de rejet	
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
avec la station d'épuration (ces contacts	
figurent sur les factures d'eau) ? Est-elle	
respectée ?	
Entretien : quels sont les détergents	
utilisés et leurs caractéristiques	
environnementales?	
Connaissez-vous la composition des	
effluents rejetés par le lycée et l'origine	
des polluants qui s'y trouvent ?	
Analyse des usages spécifiques de l'eau s	ur le site
Où consomme-t-on de l'eau sur le site ? Pour quel usage ? Qui sont les usagers ? Quels sont leurs comportements sur chaque point d'eau ?	
Pour quel usage?	
Qui sont les usagers ? Quels sont leurs	
comportements sur chaque point d'eau?	
Pourquoi?	
Pourquoi ? Des fuites sont-elles constatées (dans les toilettes ou au robinet) ? Où ? quand ?	
' ' '	
toilettes ou au robinet)? Où ? quand?	

	Existe-t-il des économiseurs d'eaux sur		
	les toilettes ?		
	Des robinets économes (régulateurs,		
	« mousseurs- aérateurs », mitigeurs ou		
	boutons poussoirs correctement réglés)		
	ont-ils été installés ?		
	Choisissez-vous des produits d'entretien		
	respectueux de l'environnement ;		
	biodégradables, sans composés		
	dangereux et polluants ?		
	Un suivi des consommations est-il		
	effectué régulièrement pour réagir		
	rapidement en cas de fuite des		
	canalisations?		
	Existence d'un compteur spécifique		
ur	Qui est responsable de la gestion des eaux et		
rie	du ménage ?		
entretien extérieur	Mode d'arrosage		
en e	Qui est responsable de la gestion des		
tie	eaux d'arrosage ?	1	
tre	L'eau de pluie est-elle récupérée et		
e n i	utilisée pour le nettoyage des espaces		
	extérieurs ou pour arroser les plantes et		
gg	espaces verts?		
SO	Les plantes et espaces verts du lycée		
Arrosage	sont-ils arrosés grâce à un goutte-à-		
J	goutte automatisé ?		

	L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau s'évapore ?		
	Connaissez-vous les noms des espèces végétales plantées dans votre établissement et sont-elles adaptées au climat?		
	Mode de lavage (manuel, automatique)		
cule	Détergent utilisé		
de véhicule	Fréquence de lavages par véhicule		
	Existence d'un séparateur d'hydrocarbures au niveau de la récupération		
Lavage	Qui est responsable de la gestion des eaux de lavage ?		
	Risque d'écoulement non maîtrisé (accident, erreur) Existence d'aires de rétention-récupération		
	Le terrain est-il traversé par un cours d'eau ou l'établissement longe-t-il une berge ?		
	Disposez-vous d'une mare pédagogique ou d'un biotope ?		

	Quel est l'entretien de la berge ?		
	Le terrain est-il inondable ?		
	Encouragez-vous le personnel à économiser l'eau ?		
	Le personnel et les élèves connaissent-ils les produits qu'il faut éviter de jeter dans les réseaux d'eau ?		
u	Savez-vous qui est responsable de la gestion de l'eau dans votre commune ?		
atio	Connaissez-vous le trajet de l'eau qui est distribuée dans l'établissement ?		
nic	Savez-vous ce que devient l'eau après son usage dans l'établissement ?		
ommunication	Connaissez-vous la qualité de l'eau distribuée dans l'école ? sinon, savez-vous à qui vous adresser pour connaître sa qualité?		
Co	Etes-vous vigilants à ne pas rejeter les huiles, les graisses ou des produits dangereux (white spirit, peintures,		
	solvants, eau de javel, piles électriques) dans les circuits d'évacuation des eaux		
	usées ? Tous ces produits sont-ils collectés puis déposés à la déchetterie dans la commune ?		

Consommation d'eau de l'établissement

Date de la rencontre :	
Personnes contactées :	

	Consommation annuelle d'eau					
	Année N-2	Année N-1	Année N			
En m3						
Coût annuel d'entretien du réseau et des équipements (en euros TTC)						
L'établissement est	t-il raccordé au réseau d'a	ssainissement collectif?				
Oui □ Non □						
Disposez-vous d'équipements permettant de maîtriser la consommation d'eau ?						
□ robinet temporisé □ chasses d'eau à deux boutons □ récupération d'eau de pluie □ autres						



Consommation d'eau par poste

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Note: Ce tableau peut être complété si des compteurs divisionnaires sont installés

	Consommation (m3/an)				
	N-2	N-1	N		
Sanitaires					
Bureau					
Lavages					
Cantine					
Arrosage					
TOTAL					



La pollution de l'eau

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Objectif: Connaître les comportements au regard de la pollution de l'eau

	Oui	Non
Les étiquetages de danger sont consultées avant		
l'achat de produits d'entretien		
L'interdiction de rejeter à l'égout des substances		
telles que l'eau de javel, les peintures, les		
solvants, est respectée		
En cuisine, les huiles sont récupérées dans des		
fûts spéciaux		
Les personnels sont informés de la nocivité de		
certains produits d'entretien		



Quantité des produits d'entretien utilisés

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Objectif : Approfondir la connaissance des produits utilisés dans l'établissement.

	Produits d'entretien						
	Détergents	Désinfectants	Dégraissants	Autres			
Quantité totale							
annuelle							
Dépense annuelle							
Produits issus de la							
chimie verte							
(oui/non)							
Emballages							
réalisés à partir de							
matières premières							
recyclées (oui/non)							
à plus de 50%							
Recyclabilité de							
l'emballage							
(oui/non)							
Ecolabels (oui/non)							



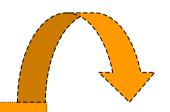
Tableau récapitulatif des actions

Eau

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs



Energie



« Attention à nos dépenses d'énergie! »

Bon nombre d'activités des établissements scolaires font appel à l'utilisation d'énergie : éclairage, ventilation, équipements bureautiques. Les produits utilisés sont également source de consommation d'énergie pour leur fabrication, distribution et élimination. La réduction de la consommation d'énergie constitue donc un enjeu environnemental majeur. Elle passe non seulement par l'amélioration des équipements et des matériaux, mais aussi par une modification des comportements.

Outils:

- « La connaissance des consommations énergétiques ».
- « Bilan énergétique ».
- « L'énergie en questions ».
- Récapitulatif des actions.



La connaissance des consommations énergétiques

Date de la rencontre :	
Personnes contactées:	

Objectif : Identifier la connaissance ou méconnaissance des consommations énergétiques de l'établissement.

	Oui	Non
La consommation d'énergie annuelle, mensuelle est connue selon les		
différents postes :		
- électricité (éclairage, fonctionnement des matériels)		
- chauffage		
- eau chaude		
La consommation énergétique est connue pour :		
- les ordinateurs		
- l'éclairage		
- les photocopieurs		
Des objectifs annuels de consommation sont fixés		
Un audit énergétique a été effectué par le ou les fournisseurs d'énergie		
Lors de l'achat d'un équipement, sa consommation d'énergie est prise en compte		



Le bilan énergétique

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Objectif: Effectuer un bilan énergétique au sein de son établissement.

To	otal an	nuel de	s cons	ommat	ions én	ergétiq	ues			
	E]	lectrici	té		Gaz			Fioul ou autre		
Mois Année	N-2	N-1	N	N-2	N-1	N	N-2	N-1	N	
Janvier										
Février										
Mars										
Avril										
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total annuel										

Enseignement agricole Formations grandeur nature

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

L'énergie en questions

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Le personnel de l'établissement et les élèves ont-ils reçu la consigne d'éteindre les lumières des locaux en fin de journée et lorsque les salles ne sont pas occupées ?			
Les ampoules allumées plus d'une heure par jour sont-elles de type économique ou « fluocompactes » ?			
Avez-vous installé des minuteries dans les pièces rarement éclairées ?			
Disposez-vous de personnels formés à utiliser le système de régulation de votre chauffage ?			
Quelle température ambiante visez-vous dans vos locaux ?			
Avez-vous désigné une personne responsable de l'énergie dans l'établissement ?			
Fixez-vous des objectifs de réduction de vos consommations?			
Connaissez-vous les besoins en énergie (consommation annuelle et mensuelle) de l'établissement et savez-vous les interpréter ?			

Enseignement agricole Formations grandeur nature

L'installation de chauffage est-elle régulièrement entretenue ?		
Des compteurs divisionnaires sont-ils installés sur les différents bâtiments ?		
L'établissement s'approvisionne-t-il en énergies renouvelables ou en produit-il ?		
Tous les participants de l'établissement ont-ils connaissance de ces consommations énergétiques ?		
Vous êtes-vous déjà renseigné sur l'efficacité énergétique de l'installation de chauffage et/ou de production d'eau chaude de l'établissement ?		
Vous êtes-vous déjà renseigné sur les différents modes de chauffage ?		
L'établissement est-il équipé d'un dispositif de régulation de chauffage en fonction du jour et de la nuit, des jours de la semaine ? le cas échéant, son réglage est-il adéquat ?		
Y-a-t-il suffisamment d'espace autour des radiateurs pour permettre à l'air chaud de circuler ?		
Les appareils électriques et électroniques sont-ils choisis en fonction de leur efficacité énergétique (A,B,C)?		

Les ordinateurs, télévisions,	
magnétoscopes, photocopieurs et autres	
équipements de bureautiques sont-ils	
complètement éteints (et pas en mode	
veille) lorsqu'ils ne sont pas utilisés ?	
Les fenêtres sont-elles équipées de	
double vitrage?	
Sinon, des rideaux couvrant largement	
la surface de la fenêtre, jusqu'au sol et	
en largeur, sont-ils tirés la nuit(ou les	
volets, fermés)?	
Les portes qui donnent sur l'extérieur	
sont-elles bien isolées et se ferment-elles	
automatiquement?	



Récapitulatif des actions

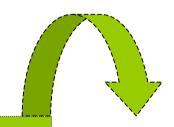
Energie

Domaine dans l'établissement	Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs
Bâtiments administratifs				
Internat				
Salle de classe				
Centre de Documentation et d'information				



Infirmerie		
Cuisine		
Atelier technologique		
CFA-CFPPA		
Entretien		

Déchets



« Valorisons nos déchets!»

Les lycées agricoles sont producteurs de déchets variés: alimentaires, verts, déchets de l'exploitation, des ateliers technologiques, etc. Ces établissements ont pris conscience depuis longtemps de leur impact sur l'environnement, et pour ceci mettent en place régulièrement des actions ponctuelles ou régulières pour le réduire. En réduisant le volume global de déchets et en les triant de manière adéquate afin de favoriser leur recyclage, on contribue à la préservation de l'environnement tout en réalisant des économies. Sans oublier que le déchet qui coûte et qui pollue le moins est celui qui n'est pas produit!

Outils:

- « Déchets produits par l'établissement ».
- « Déchets produits par l'exploitation agricole».
- « Les déchets en questions ».
- Récapitulatif des actions.



Déchets produits par l'établissement

Type de déchets	Pratiquez-vous le tri sélectif pour ces déchets?		à un pres spécialisé	Faites-vous appel à un prestataire spécialisé pour la collecte ?		Quantité produite ou collectée (tonnes / an)		
	Oui	Non	Oui	Non	Année N-2	Année N-1	Année N	
Papier								
Carton								
Cartouche d'encre ou toner								
Verre								
Déchets alimentaires du réfectoire								
Produits dangereux, utilisés en TP de chimie, par exemple								
Encombrants								



Déchets produits par l'exploitation

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Types de déchets	le tri s	lez-vous sélectif r ces lets?	Faites-vous appel à un prestataire spécialisé pour la collecte ?		Quantité	Quantité produite ou collectée (tonnes / an)		
	Oui	Non	Oui	Non	Année N-2	Année N-1	Année N	
Bâches plastiques(ensilage) Ficelles de conditionnement des fourrages Emballages vides des produits phytosanitaires, vétérinaires et de nettoyage								
Produits phytosanitaires non utilisés								
Sacs ou bidons d'engrais								
Produits vétérinaires :							,	

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseu Do Ges lycées agricoles
de Bress Normandia

	 		T
médicaments,			
gants souillés,			
piquants-			
tranchants			
Petits déchets			
toxiques et			
dangereux			
Métaux/ferrailles et			
pièces mécaniques			
Batteries			
Pneumatiques			
usagés			
Huiles et graisses			
usagées			
Encombrants			
D ()			
Déchets verts			
Bois			
Dois			
Lisiers			
Gravats/terre			
Autres			

Les déchets en questions

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Avez-vous déjà réalisé des actions sur l e			
thème des déchets dans votre lycée?			
Connaissez-vous la nature et la quantité			
des déchets que vous produisez ?			
Triez-vous vos déchets (papier, métaux,			
bois, plastiques recyclables, piles et			
accumulateurs, déchets organiques,			
appareils électriques et électroniques)?			
Avez-vous une idée du coût annuel			
d'enlèvement et de traitement des			
déchets?			
Réutilisez-vous le papier (brouillon)?			
Quels bâtiments, quels postes sont les			
plus grands générateurs de déchets ?			
Savez-vous à qui vous adresser pour être			
informés sur la gestion des déchets dans			
votre commune et sur le tri des déchets?			
Des déchets dangereux sont-ils produits			
dans l'école ? Par quelles activités			
(engrais et pesticides pour l'entretien			
des espaces verts, peintures, produits			
d'entretien)?			



Connaissez-vous la signification des			
différents logos apposés sur les			
emballages?			
Le lycée a-t-il défini une politique claire			
en matière de gestion des déchets et de			
lutte contre le gaspillage ?			
Si oui, est-elle efficace?			
Que deviennent les différents déchets de			
l'établissement scolaire ?			
Connaissez-vous les différentes filières			
de récupération et/ou de recyclage :			
emballages, cartons, plastiques, métaux,			
verre, tubes de néons, huiles, piles,			
déchets de travaux, déchets verts?			
Y-a-t il suffisamment de poubelles à			
l'intérieur des bâtiments de l'école ?			
Sont-elles installées au bon endroit ?			
Y-a-t il suffisamment de poubelles à			
l'extérieur des bâtiments, dans la cour et			
aux abords de l'école et sont-elles bien			
situées ?			
Différents types de poubelles			
permettent-ils de trier efficacement les			
déchets?			
L'école valorise-t-elle en interne certains			
déchets produits (compostage des			
déchets organiques, réutilisation			
d'emballages)?			

Enseignement agricole Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

Les différents publics de l'école sont-ils		
sensibilisés à la problématique des		
déchets?		
L'école s 'approvisionne-t-elle en papier		
recyclé (cahiers, feuilles d'imprimantes		
et de photocopieur, papier toilette?		
Les deux faces des feuilles de papier		
sont-elles utilisées dans les classes, par		
les services administratifs de l'école ?		
Les archives des documents sont-elles		
conservées sur des supports		
informatiques plutôt que sur papier?		
Les déchets du réfectoire sont-ils triés ?		
Les déchets organiques sont-ils		
compostés ?		
Pour les repas, l'école recourt-elle à des		
matériels jetables (vaisselle,)?		

Récapitulatif des actions

Déchets

Domaine dans l'établissement	Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs
Bâtiments administratifs				
Internat				
Salle de classe				
Centre de Documentation et d'information				

Infirmerie		
Cuisine		
Atelier technologique		
CFA-CFPPA		
Entretien		

Relations humaines



Le respect de l'équité sociale et des valeurs républicaines impose aux établissements scolaires le rejet de toute discrimination basée sur des critères tel que la nationalité, les conditions sociales, la religion, l'âge ou le handicap.

De la même façon, l'établissement ne vit pas en vase clos, il renforce les liens avec le monde qui l'entoure et participe à la vie de la communauté.

Outils:

- « Engagement social ».
- « Relation interne et externe».
- « Coopération locale et internationale ».
- « Gouvernance ».
- Récapitulatif des actions.



Engagement social

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Accueillez-vous des élèves handicapés ?			(quoi : comment)
Quels sont les dispositifs pour les nouveaux arrivants (élèves, enseignants, autres personnels)?			
Quels sont les dispositifs existants au sein de l'établissement pour prendre en compte les personnes handicapées ?			
Quels sont les dispositifs existants au sein de l'établissement pour prendre en compte les familles en difficulté ?			
Participez-vous à des réseaux d'échange sur l'engagement social avec d'autres établissements ?			
Existe-il des réseaux de soutien scolaire entre les élèves ?			
Y-a-t il des systèmes d'entraide à l'intérieur et à l'extérieur du lycée ?			
Y-a-t il un accueil particulier pour les élèves venant de loin ? (logement, transport)			
Existe-il des contacts avec des associations locales d'insertion et/ou de solidarité ?			
Les différents centres (lycée, CFA, CFPPA) de l'établissement ont-ils l'habitude d'avoir des			
échanges de savoirs-faire (échanges de projets et d'actions) ?			8

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

Relation interne et externe

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Possédez-vous des boîtes à idées, un journal			
interne?			
Disposez vous d'un site Internet ?			
Un système d'affichage est-il en place dans le			
lycée ?			
Existe-il un organe en charge de mener la			
communication au sein de l'établissement ?			
Comment est-il organisé?			
Avez –vous déjà demandé aux élèves ou parents			
s'ils se sentent concernés par la protection de			
l'environnement ? l'éthique ? la responsabilité			
sociale?			
Les élèves et parents d'élèves vous interrogent-			
ils sur les mesures prises en matière de			
développement durable dans votre lycée ?			
Avez- vous recensé les personnes intéressées			
par la démarche développement durable et			
Agenda 21 scolaire?			



Coopération locale et internationale

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Participez-vous à des réseaux d'échange			
avec d'autres lycées en France ou à l'étranger ?			
Y-a-t il des systèmes d'entraide dans			
quelque domaine que ce soit, à l'intérieur			
du collège et vers l'extérieur ? Existe-il des contacts avec des			
associations locales d'insertion et/ou de			
solidarité ?			
Les différents centres (lycée, CFA,			
CFPPA) de l'établissement ont-ils			
l'habitude d'avoir des échanges de			
savoirs-faire (échanges de projets et			
d'actions)?			



Gouvernance

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Votre établissement a-t-il mis en place une			,
procédure de concertation et consultation dans			
le cadre du développement de son projet			
d'établissement ?			
Dans quelle mesure et par quels moyens			
sollicitez-vous l'ensemble des acteurs du lycée			
dans votre projet d'établissement ?			
Quels moyens vous êtes vous donnés pour			
mesurer les effets et les résultats de votre			
projet d'établissement ?		T	
Existe-il des commissions thématiques			
pluridisciplinaires déjà formées dans			
l'établissement ?			
Quels sont les acteurs et partenaires de votre			
établissement susceptibles de participer à la			
démarche ?			
Quels sont les atouts dont dispose votre			
établissement pour mettre en place un Agenda			
21 d'établissement ?			

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

Tableau récapitulatif des actions

Relations humaines

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs



Patrimoine bâti et non-bâti



« Un meilleur bâti pour plus d'harmonies! »

La protection de la nature est une priorité absolue pour assurer aux générations futures un cadre de vie agréable et des ressources naturelles préservées.

D'autre part, la qualité des bâtiments a un impact sur le cadre de vie, les conditions de travail, l'environnement et la consommation d'énergie.

Outils: - « Bâtiments scolaires ».

« Matériaux des locaux ».

- « Patrimoine naturel».

Récapitulatif des actions.



Bâtiments scolaires

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Réalisez-vous des améliorations régulières en rapport avec le cadre de vie dans l'établissement (peintures, plantations, décoration)?			
Les élèves participent-ils aux différents travaux de rangement et de nettoyage des classes ?			
L'organisation de chaque local convient-elle à son utilisation ?			



Type de local:							
Equipeme	ents / matériaux	Problèmes rencontrés	Proposition				
Revêteme	ent de sol :						
Carrelage							
Textile							
PVC							
Lino							
Autres							
Revêteme	ent mural:						
Carrelage							
Textile							
Fibre							
Peinture							
Autres							
Plafond:							
Peinture							
Plaque plâtre							
Plaque minéral	le□						
Autres							
Chauffag	ge /						
Ventilati	on						
Désenfun	nage						



89

T3 · 1 1	
Equipement labo:	
Paillasse prof	
Paillasse élèves	
Autres	
Electricité :	
PC 220 V	
Eclairage	
Alarme incendie	
Prise Téléphone	
Prise Télévision	
Prise Informatique	
Eclairage	
Canalisation	
Sanitaires:	
Lavabos	
Réseaux	
Equipements	
Appareils sanitaires	
Mobilier fixe:	
Tableau	
Estrade	
Ecran de projection	
Autres	



Enseignement agricole Formations grandeur nature

		 <u> </u>
Fenêtres	•	
Bois		
PVC		
Aluminium		
Volets		
Stores		
Rideaux		
Portes:		
Bois		
PVC		
Aluminium		
Acier		
Revêteme	ent façades:	
Béton		
Crépis		
Isolation extérie	eur□	
Bardage		
Autres		



Patrimoine naturel

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Faites-vous des sorties ou des séjours orientés vers le milieu naturel ?			
Participez-vous aux actions locales et nationales pour la protection de la nature?			
Réalisez-vous des actions autonomes de sensibilisation et de sauvegarde des écosystèmes?			
Réalisez-vous des aménagements dans l'enceinte de l'établissement pour la diversification et l'étude de la faune et de la flore ?			
En particulier, gérez-vous vos espaces verts en tenant compte de l'impact de vos pratiques sur l'environnement et les écosystèmes?			
Connaissez-vous l'impact des pollutions générées par l'établissement sur la faune et la flore locales ?			



Récapitulatif des actions

Patrimoine bâti et non-bâti

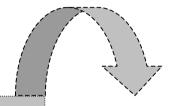
Domaine dans l'établissement	Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs
Bâtiments administratifs				
Salle de classe				
Centre de Documentation et d'information				
Infirmerie				



Cuisine		
Internat		
Atelier technologique		
CFA-CFPPA		
Espaces verts		



Transports



« Aller au lycée autrement »

Les déplacements des élèves et des personnels des lycées entre leur domicile et l'établissement génèrent diverses nuisances : pollution, problèmes de sécurité routière, consommation d'énergie non renouvelable... Il faut également noter que les élèves de lycées agricoles viennent parfois de loin, ou vivent parfois en appartement. Il est possible d'infléchir les comportements de chacun, en encourageant les transports propres et les modes de déplacement (marche à pied, vélo,...).

Outils:

- « Les transports en questions ».
- Récapitulatif des actions.



Transports

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Avez-vous déjà réalisé des actions de sensibilisation sur le thème des déplacements domicile-lycée : journée prévention routière, sensibilisation aux modes de transport doux (marche à pied, vélo), formation au bon usage de son			
véhicule, etc ? Avez-vous un parking à vélo et des vestiaires adaptés ?			
Existe-il des arrêts de transports en communs et des pistes cyclables à proximité ?			
Existe-il des problèmes liés à la desserte de l'école (sécurité, nuisance pour le voisinage) ?			
Connaissez-vous les modes de transport utilisés par les élèves ou le personnel pour venir au lycée (types, fréquences, conditions)?			
Affichez-vous les cartes du réseau du transport public et le plan des pistes cyclables ?			
Connaissez-vous l'origine géographique de vos élèves ?			

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

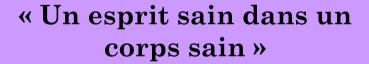
Tableau récapitulatif des actions

Transports

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs



Bien-être



L'éducation à la santé et au bien-être ne constitue pas une nouvelle discipline : elle se développe à travers tous les enseignements et la vie scolaire. Elle vise l'appropriation de connaissances et le développement d'attitudes telles que l'estime de soi, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, la responsabilité.

Outils:

- « Santé-bien être ».
- « Bruit».
- « Air intérieur».
- « Risque».
- Récapitulatif des actions.



Santé bien-être

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Les horaires d'ouverture de votre			
infirmerie sont-ils connus de tous ?			
Assurez-vous un accompagnement			
scolaire et un soutien individualisé pour			
les élèves en difficultés ?			
Organisez-vous des actions et des			
programmes sur la prévention des			
conduites à risque (alcool, tabac, drogue,			
médicaments, sexualité, suicide,			
violence)?			
Organisez vous des mini-stages sur			
l'estime de soi ou autre ?			
Savez-vous si les membres du personnel			
ont connaissance de toutes les consignes			
d'hygiène concernant leur travail et s'ils			
s'y conforment ?			
Est-ce que les consignes médicales à			
tenir en cas d'urgence sont clairement			
affichées ?			
Savez-vous que la scolarisation d'élèves			
atteints d'une maladie chronique ou de			
handicap, bénéficie d'un projet d'accueil			
individualisé (PAI) ?			



Bruit

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Avez-vous déjà organisé des actions sur			
le thème du bruit au lycée ?			
Possédez-vous des équipements			
bruyants? Quelles sont les principales			
sources de bruit dans l'établissement ?			
Avez-vous déjà eu des remarques de la			
part des acteurs du lycée (élèves,			
enseignants, surveillants, personnels			
techniques) quant à des niveaux			
sonores trop élevés (résonance de la			
pièce, bruit de la rue)?			
Faites-vous des recommandations par			
rapport au bruit lorsque des travaux			
sont réalisés dans l'établissement ?			
Avez-vous déjà fait procéder à des			
mesures de niveaux sonores dans les			
salles et/ou le restaurant scolaire ?			



Air intérieur

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Connaissez-vous les principales sources de pollution de l'air intérieur ?			
Avez-vous informer les élèves et le personnel que la qualité de l'air est parfois plus mauvaise à l'intérieur qu'à l'extérieur et peut affecter la santé humaine (fatigue, mal de tête, maladies cardio-vasculaires, incapacité à se concentrer)?			
Disposez-vous d'un système de ventilation mécanique ou utilisez-vous la ventilation naturelle ?			
Y-a t-il une consigne de donner par rapport à l'aération des chambres ?			
Les fenêtres de la classe peuvent-elles être ouvertes (en l'absence d'un système de ventilation mécanique) ?			
Le personnel de l'école et les élèves ont-ils reçu des consignes pour aérer régulièrement les salles de classe ?			
Vous assurez-vous que le système de chauffage, de ventilation ou de climatisation (CVC) est exploité correctement et entretenu régulièrement ?			

Enseignement agricole Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

Risque

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Les usagers du lycée sont-ils parfaitement informés sur les consignes de sécurité ?			
Des exercices pratiques d'évacuation ont-ils déjà eu lieu ?			
Connaissez-vous l'emplacement des sorties de secours, des extincteurs et des lieux de stockage des matières premières dangereuses ?			
Avez-vous un registre d'hygiène et sécurité ? Est-il à jour ?			
Contrôlez-vous régulièrement les équipements sportifs (panneaux de basket, cages de buts et autres) et les machines dans les ateliers fréquentés par les élèves ?			
Etes-vous situés sur une zone à risque (inondation, chimique, nucléaire) et connaissez-vous les procédures en cas d'urgence ?			
Existe-il des procédures d'urgence en cas d'accident ?			

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

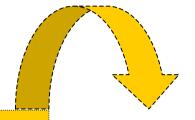
Tableau récapitulatif des actions

Bien être

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs



Agriculture durable



Protégeons les ressources naturelles!

L'agriculture durable est l'application au modèle agricole de l'idée de développement durable défini par le sommet de Rio en 1992. Sept pratiques se réclament de l'agriculture durable, différant par les objectifs poursuivis, les modes d'évaluation, les pratiques, les acteurs : l'agriculture biologique, la production fermière, l'agriculture paysanne, l'agriculture durable, raisonnée, la production intégrée et l'agriculture de précision.

Le fait étant qu'il s'agit de sensibiliser les agriculteurs à une modification de leurs pratiques agricoles : pratiquer une agriculture sociétale et pas seulement technicienne.

Outils:

- « La protection de l'eau »
- « Paysage et biodiversité »
- « Protection des sols »
- « La gestion des ressources »
- Récapitulatif des actions



La protection de l'eau

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Connaissez-vous la qualité du cours d'eau le plus proche de l'exploitation de l'établissement ?			
Etes-vous en connaissance des sources de pollution ? Et s'il y a pollution, est-elle ponctuelle, diffuse, chronique ?			
Avez-vous des parcelles en pente qui pourrait causer des problèmes de ruissellement ?			
Y-a-t il des zones tampons (haie, bande enherbée) qui atténueraient le transfert des polluants ?			
Les élèves sont-ils sensibilisés à la maîtrise de l'eau en agriculture ? (effets d'un excès ou d'un manque d'eau sur les cultures)			
Les élèves sont-ils sensibilisés au devenir des polluants dans le milieu ?			
Un diagnostic parcellaire permettant d'identifier les risques de pollution a-t-il déjà été réalisé ? Si oui, quels sont les résultats ?			
Le support pédagogique « exploitation » est-il exemplaire dans ses pratiques ? (dosage des produits phytosanitaires, période de traitements)			

Enseignement agricole Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

Paysage et biodiversité

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies
L'exploitation agricole est-elle située sur une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ? L'exploitation agricole est-elle à proximité d'une zone NATURA 2000 ? Connaissez-vous les différentes « types «			
de haie qui existent ? Avez-vous refait des talus ?			
Quel type de haie possédez-vous ? Procédez-vous à un entretien particulier des haies ?			
Avez-vous déjà réalisé une action « entretien des haies » ? Connaissez-vous les spécificités de la			
jachère Environnement Faune Sauvage? Si oui, y-en a-t il sur l'exploitation du lycée?			
Connaissez-vous les spécificités de la jachère fleurie ? Si oui, y-en a-t il sur l'exploitation du lycée ?			



La protection des sols

Date de la rencontre : Personnes contactées :

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Connaissez-vous la qualité des sols des			
parcelles de l'exploitation ? Si oui, quelle			
est –elle ? (texture, structure, stabilité			
structurale)			
Avez-vous connaissance des faiblesses			
des parcelles de l'exploitation agricole ?			
Quelles sont les techniques de			
préparation du sol des parcelles de			
l'exploitation? (avec labour, sans labour)			
Connaissez-vous les avantages de la			
« Technique Culturale Simplifiée » ?			
Connaissez-vous les moyens de limiter			
l'érosion des sols et le ruissellement ?			
Pratiquez-vous des moyens alternatifs au			
désherbage chimique tel le binage, le			
désherbinage? Lesquels ?			
Pratiquez-vous la lutte biologique,			
raisonnée ou intégrée sur vos cultures ?			
Maintenez-vous ou conservez-vous des			
bandes enherbées sur le parcellaire de			
l'exploitation ? Si oui, quelle surface par			
rapport à la surface totale ?			

réseau DD des lycées agricoles

107

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

La gestion des ressources

Questions	Oui	Non	Données plus approfondies (quoi ? comment ?)
Consommez-vous des			
biocarburants?			
Participez-vous à la fabrication de			
bio-carburants?			
Avez-vous connaissance de la			
filière bois-énergie?			
Faites vous partie d'une filière			
bois-énergie ?			
Avez-vous connaissance des			
acteurs faisant partie de cette			
filière dans votre entourage?			
Connaissez-vous la réglementation			
concernant l'irrigation?			
Votre système cultural est-il			
durable ? (cf document « la			
durabilité passe par le pré) ?			



Tableau récapitulatif des actions

Agriculture durable

Actions réalisées	Actions en cours	Actions en projet	Propositions objectifs

Enseignement agricole Formations grandeur nature

Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

Diagnostic agro-environnemental:

En plus des questionnaires ci-dessus, l'établissement peut approfondir son diagnostic en utilisant différents outils ; celui qui est présenté en pièce jointe a été établi par les groupes du RAD. Il emprunte des concepts, voire des indicateurs, de trois méthodes existantes que sont les travaux d'IDEA, SOLAGRO (Association proposant des écobilans, des diagnostics énergétiques d'exploitation durable, des bilans de gaz à effets de serre...) et de la FADEAR.

Note: Ce diagnostic (situé en annexe) pourra être réalisé, par les élèves, pour évaluer la durabilité de l'exploitation, d'autant plus qu'il permettrait d'étudier la dimension sociale et économique de l'exploitation et plus seulement la dimension environnementale.

En plus de l'exploitation agricole, les établissements agricoles possèdent d'autres ateliers technologiques tel un centre équestre, atelier de transformation (cidre, lait, viande), serres horticoles...

Pour les exploitations agricoles, des outils de diagnostic de durabilité (grille IDEA, RAD, méthode SOLAGRO), des diagnostics énergétiques (diagnostic planète) existent. Certains ont déjà été utilisés par les établissements agricoles de Basse Normandie. Dorénavant il faudra s'interroger sur la durabilité des autres ateliers technologiques cités ci-dessus en croisant les questions sur les achats et consommations, la dépense énergétique, l'utilisation de produits d'entretien et autres.



3 La mise en place du plan d'actions

En parallèle du travail des commissions, le comité de pilotage se réunira pour travailler sur les fiches actions.

Celles-ci se présentent ainsi :

- **-Le diagnostic** : il s'agira de reprendre les informations relevées par les commissions de travail ; cela correspond à ce que l'établissement fait ou pas : les points positifs afin de maintenir les actions menées et les points négatifs dans le but de progresser. L'objectif est de rendre l'ensemble cohérent.
- -Les objectifs : il se dégagera de ce diagnostic des envies d'évoluer, d'aller vers l'avant ; ce qui formulera les objectifs.
- -Les propositions d'actions : présentent concrètement ce qu'a l'intention de mettre en place l'équipe de l'établissement pour atteindre ces objectifs.
- -Echéance : indique le temps de la mise en place de chaque action, ainsi que la fréquence.
- -Indicateur : formule ce par quoi l'action pourra être évaluée.
- -Moyens techniques : cela fait-il partie du fonctionnement, de l'investissement.
- -Moyens financiers : peu, moyennement ou très élevé.
- -Financeur : l'établissement, la région ou autre.
- -Référence de l'action : sera référencé dans le tableau de bord.

Objectif: Mettre en relation le travail des commissions de travail et celui du comité de pilotage.



Le comité de pilotage

Qui?

Le comité de pilotage, plus restreint, forme un groupe de réflexion plus approfondie : il se doit d'être constitué du chef d'établissement, du personnel de direction, des animateurs locaux, des animateurs Agenda 21. Il est souhaitable d'y associer des enseignants, des élèves, des parents d'élèves, des personnes constituant le conseil d'administration, d'associations et collectivités territoriales.

Que font-ils?

Ce groupe est chargé d'analyser les questionnaires réalisés par les commissions de travail, de rendre transversal ces informations avec les notions du développement durable (environnement, social, économie, gouvernance, culturel). Ensuite, il travaillera sur les objectifs à atteindre et proposera des actions à mettre en œuvre. Pour ceci, il complétera les fiches actions ci-dessous. Ils sont en étroite relation avec les commissions de travail.

Les schémas de progrès ou fiches évaluations seront complétés par les commissions de travail et le comité de pilotage, lors d'une réunion en fin d'année : moment de bilan des activités.

Quand?

Ce groupe s'organise et se retrouve régulièrement, soit sur le temps du midi, le soir ou sur un temps banalisé.

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

112

Fiches actions

- A Achats –Consommation
- B Alimentation
- C Eau
- D Energie
- E Déchets
- F Relations humaines
- G Patrimoine bâti et non-bâti
- H Transports
- I Bien-être
- J- Agriculture Durable



A	A	chats et	Personnes resp		Date de la rencontre				
1 1	cons	ommation							
D.	, •	Objectifs	Propositions	Echéance	Indicateurs	Mo		Financeur	Réf. de
Dia	gnostic	Objectins	d'actions	Zonoane		financier	Tech nique		l'action



В	Alimentation		Personnes respo		Date de la rencontre				
Diagn	ostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mog	yen Tech nique	Financeur	Réf. de l'action



C		Eau	Personnes responsables				Date de la rencontre		
Diagn	nostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Moyen financier Tech nique			Réf. de l'action
							1		



\mathbf{D}	I	Energie	Personnes responsables					Date de la rencontre		
Diagn	ostic	Objectifs	Propositions	Echéance	Indicateurs	Moyen financier Tech nique		Financeur	Réf. de l'action	
Diagn		•	d'actions							

Enseignement agricole Formations grandeur nature

Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

\mathbf{E}	I	Déchets	Personnes responsables					Date de la rencontre		
Diagn	nostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mo financier	yen Tech nique	Financeur	Réf. de l'action	



,	Relations humaines	Personnes responsables					Date de la rencontre	
Diagnost	ic Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mo financier	yen Tech nique	Financeur	Réf. de l'action



G		trimoine ti et non- bâti	Personnes responsa	ables				Date de la re	ncontre
Diagno	ostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mo financier	yen Tech nique		Réf. de l'action



H	Tı	ransport	Personnes responsables					Date de la rencontre		
Diagn	ostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mog financier	yen Tech nique	Financeur	Réf. de l'action	



\mathbf{I}	В	ien-être	Personnes responsables			I	Date de la rencontre		
Diagn	ostic	Objectifs	Propositions	Echéance	Indicateurs		yen	Financeur	Réf. de l'action
Diagn	OSUIC	, and the second	d'actions			financier	Tech nique		1 0001011



J	Ag	riculture	Personnes responsa	ables				Date de la ren	contre
9		durable							
Diagn	ostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mor	yen Tech nique	Financeur	Réf. de l'action



4 Suivi des actions

Cette étape est le moment de rendre transversal les résultats obtenus par thèmes dans les tableaux précédents. Cependant on se rend vite compte qu'un thème comme l'alimentation va traiter à la fois des achats, de la consommation, de la santé et des déchets. Il est pour cela intéressant de prendre du recul sur ces domaines de travail et de les repenser dans un contexte plus global, afin de traiter des différentes dimensions du développement durable (environnement, social, gouvernance, culturel, économie).

Ce travail pourra être réalisé, à l'aide des tableaux de bord ci-après.

Objectif: Faire le point sur les actions qui seront menées au sein de l'établissement, au regard du développement durable. Elargir la pensée.



Les thèmes transversaux du développement durable à l'échelle de l'établissement

Protection de l'environnement

- Sensibilisation à la biodiversité
- Aménagements extérieurs de l'établissement
- Gestion des espaces verts
- Favoriser les sorties de terrains...

Dimension économique

- Consommation de l'établissement (économie d'eau, d'énergie, réduction des déchets..)
- Bilans carbone/énergétique
- Politique d'achats responsables de l'établissement...

Dimension sociale

- Lutte contre les discriminations
- Création de lieu de vie
- Développement de la vie associative
- Soutien scolaire
- Hygiène, santé et nutrition
- Respect jeunes/adultes
- Solidarité entre le personnel, les élèves, les familles.
- Cohésion au sein de l'établissement
- Ouverture aux familles et aux partenaires...

Gouvernance

- Travail des éco-délégués
- Dispositifs pour informer, débattre, évaluer ensemble
- Communication : écoute/respect...



Fiches de suivi

Tableau de bord



Qu'est ce qu'un tableau de bord?

Ce tableau de bord va reprendre tous les éléments vus précédemment.

Il est indiqué pour chaque axe du développement durable (environnement, social, économie, culturel) les actions qui ont été relevées dans les tableaux précédents. Ces thèmes sont divisés en sous partie pour affiner l'analyse.

Grâce à ce tableau, le projet est pris dans sa globalité et pas uniquement pour sa dimension environnementale ; il permet le lien avec le projet d'établissement.

Il fait le bilan des actions conduites et permet de se projeter dans l'avenir.

Il sera complété par le schéma de progrès.

Il est souhaitable de faire l'état d'avancement des projets tous les ans (en fin d'année scolaire). Cela permettra de garder une dynamique et d'éviter que cela ne se limite à une grande réflexion sans suite concrète.

Ce document peut être un premier outil de communication au sein du conseil d'administration ou face aux partenaires de l'établissement.



Les indicateurs

Ces indicateurs vont être des repères tout au long du suivi et de l'évaluation ; ils vont permettre de repérer l'état actuel des actions et de mesurer la progression. Ils sont mis en relation avec le projet d'établissement ; ces couleurs et critères seront les mêmes dans les tableaux de bord et sur les schémas de progrès « arbre ».



Gestion intégrée : l'action est reliée au projet d'établissement.



Approche fractionnée : l'action se produit tous les ans sans qu'elle soit articulée avec le projet global de l'établissement.



Approche ponctuelle: l'action s'est produite une fois ou de temps en temps.



Déclaration d'intention : l'EPL a pensé à une action mais n'a rien mis en œuvre pour réellement la mettre en place.



Action non réalisée : il n'y a pas d'action en perspective.



Thème: la dimension sociale de l'établissement Sous thèmes Récapitulatif des Etat Etat Préciser le cher

Sous thèmes	Récapitulatif des	Etat	Etat	Préciser le chemin à
	actions	actuel	souhaité Sur une année	parcourir



Thème : la protection de l'environnement									
Sous thèmes	Récapitulatif des	Etat	Etat	Préciser le chemin à					
	actions	actuel	souhaité Sur une année	parcourir					



Thème : la dimension économique de l'établissement

a uniferision e	COHOIII	ique u	e i etablissement
Récapitulatif des	Etat	Etat	Préciser le chemin à
actions	actuel	souhaité Sur une année	parcourir
	Récapitulatif des	Récapitulatif des Etat	actions actuel souhaité



Thème: la gouvernance									
Sous thèmes	Récapitulatif des actions	Etat actuel	Etat souhaité Sur une année	Préciser le chemin à parcourir					



6 Evaluation

Cette étape est le moment d'évaluer le travail réalisé. Grâce au tableau de bord et à la réalisation des actions, il est possible dorénavant de créer un schéma de progrès. Ce schéma de progrès se présente sous forme d'un arbre, avec des feuilles en guise d'indicateurs.

Objectif: Faire le point sur les actions menées au sein de l'établissement, au regard du développement durable. Recueillir les critiques, mettre en évidence les dysfonctionnements. Proposer des améliorations souhaitables.



Fiches d'évaluation

Schéma de progrès



Qu'est ce qu'un schéma de progrès?

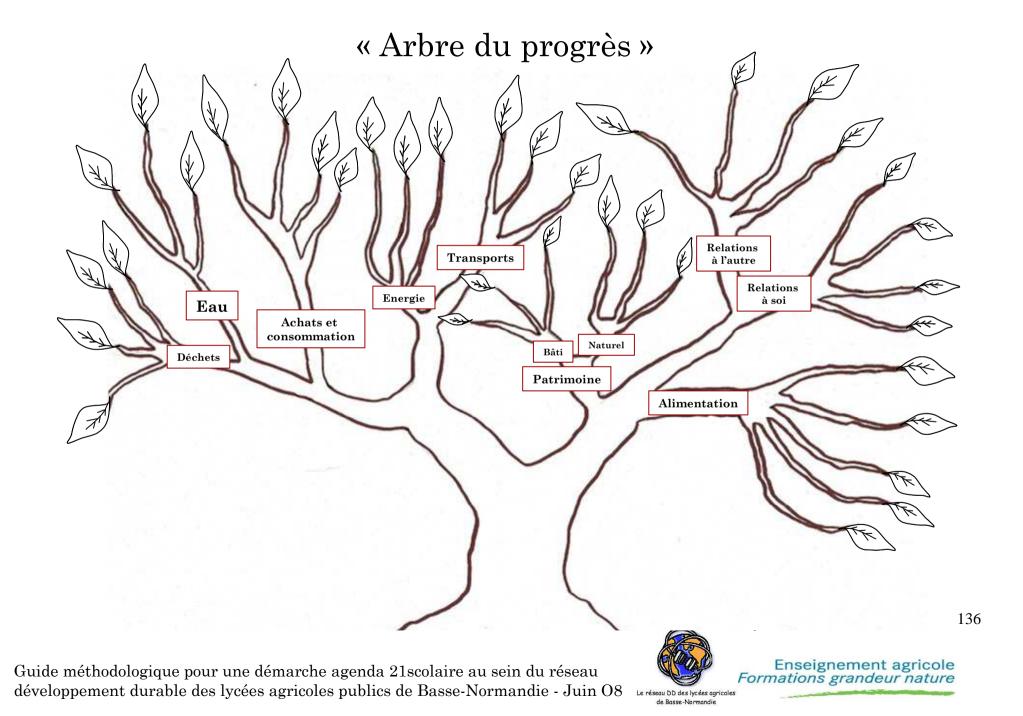
Un schéma de progrès reprend les informations traitées dans les tableaux de bord, mais sous une forme plus imagée et colorée. On y retrouve les couleurs des indicateurs.

Il est possible de faire plusieurs schémas de progrès : un qui restituerait les différents domaines traités précédemment (eau, énergie, déchets...), avec des sous thèmes : « arbre de progrès » (ciaprès). Un second qui reprendrait les composantes du développement durable : environnement, social, économique, gouvernance, intitulé « arbre de l'établissement éco-responsable », puis un autre sur l'agriculture durable (sachant que celui ci peut être décliné sur les ateliers technologiques, le CFA-CFPPA).

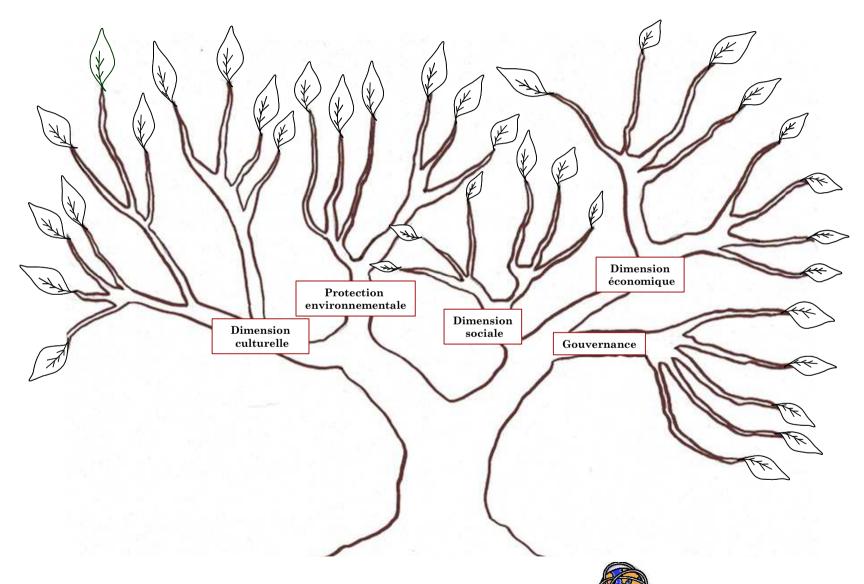
Ce document permet de rendre visuel le travail effectué (diagnostic, mise an place des objectifs et actions, suivi et évaluation) au sein de l'établissement, au regard du développement durable : ses missions, son projet, ses compétences, ses partenaires extérieurs... A partir de ce schéma de progrès, une nouvelle phase de travail est à envisager, pour progresser dans la démarche Agenda 21 scolaire et tendre vers un idéal.

Note : les « arbres » ci-dessous ne sont pas remplis. Le comité de pilotage, pourra le faire après leur réflexion dans chaque domaine et une fois les actions réalisées. Toutefois un exemple est disponible en annexe.





Arbre de l'établissement éco-responsable

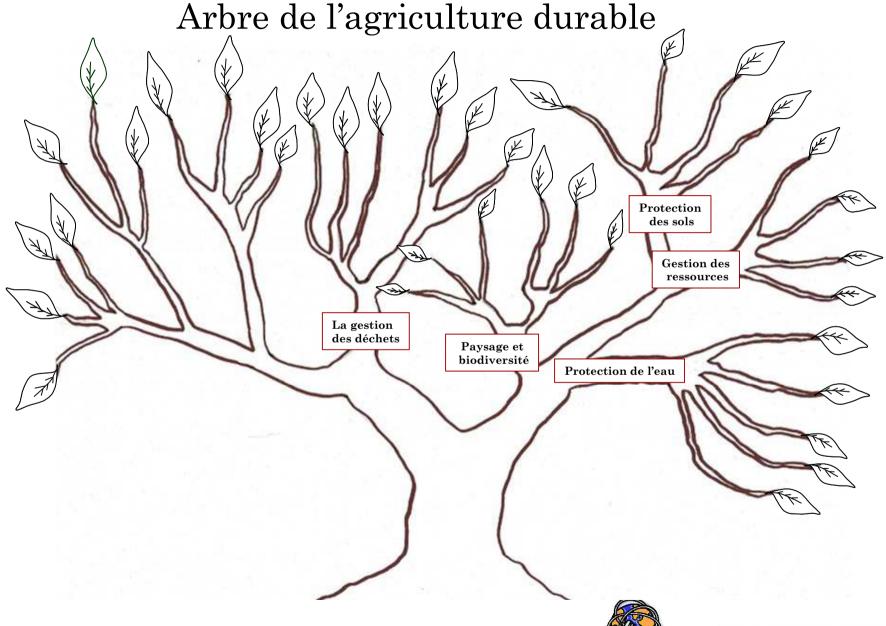


137

Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole Formations grandeur nature

de Basse-Normandie



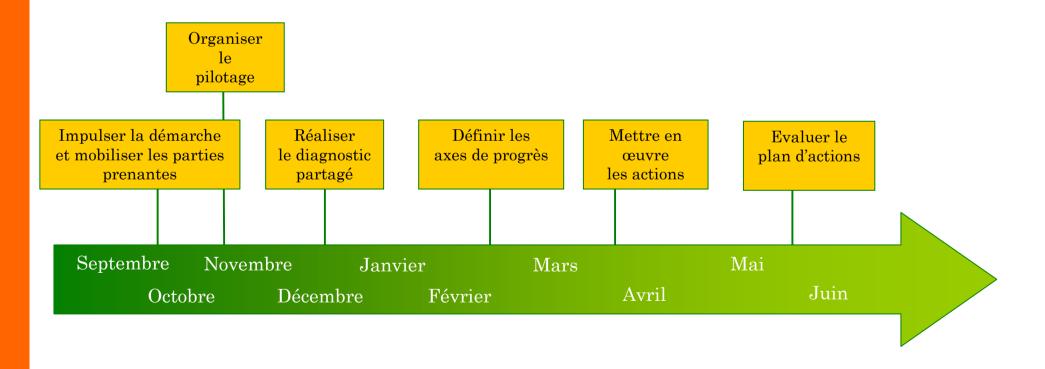
Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole Formations grandeur nature

Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie 138

6 Echéancier des actions

Les actions peuvent être représentées sous plusieurs formes : soit sur une année scolaire ou sur plusieurs années, soit sur un système de frise chronologique (comme ci-dessous) ou à curseurs. (l'outil se situe sur le CD-ROM joint).





Echéancier des actions sur l'année scolaire N

Déroulement des actions

Réf	Titre de l'action										
		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin



Echéancier des actions sur plusieurs années scolaires

Déroulement des actions

Réf	Titre de l'action										
	m .										
	Trimestre	1er	2nd	3ème	1er	2nd	3ème	1er	2nd	3ème	
	Année		N			N+1			N+2	J+2	



7 Communication

« On communique pour informer, s'informer, connaître, se connaître éventuellement, expliquer, s'expliquer, comprendre, se comprendre ». Edgar MORIN

La communication est un échange, une transmission d'information qui pose des acteurs et une relation. Communiquer au sein d'un établissement scolaire est un enjeu important. Néanmoins, la complexité des relations humaines, la diversité des relations professionnelles, la masse d'informations à traiter, à transmettre, l'absence de recrutement spécifique parfois sur des profils de communication dans les établissements rendent la tâche particulièrement complexe et ardue.

« Communiquer, comment? »

Différents outils peuvent être utilisés; en interne : affiches, dépliants, questionnaires de point de vue, rubrique sur l'intranet du lycée, réunions d'informations, soirées-débat sur la thématique de l'Agenda 21 scolaire (pour discuter, et faire participer les acteurs du lycée); en externe : participation à des colloques, forums, portes ouvertes, cafés citoyens. Il faut continuer d'être présent dans la presse écrite, et développer une rubrique Internet sur l'Agenda 21 scolaire.

Note: Quelques outils se trouvent sur le CD-ROM.



142



Cette dernière partie permettra de faire le lien entre les actions que l'établissement souhaite mettre en place et les partenaires du territoire. La liste des acteurs étant très importante, il a été choisi de répertorier quelques références qui auront la faculté de réorienter vers leurs structures partenaires.

En plus de ceci, des renseignements supplémentaires sur les thèmes traités sont répertoriés ici: soit pour son information personnelle, soit pour une action de sensibilisation.

Un glossaire et des annexes (dans lesquelles se trouvent des exemples de fiches diagnostic, actions et évaluation...) clôturent le guide.



• Eléments bibliographiques

- «Un projet pédagogique pour le développement durable : l'Agenda 21 d'établissement scolaire », comité 21 et éditions Nathan ; C. Fortin-Debart et AM Saecquet Première approche à la mise en place d'un Agenda 21 au sein des établissements scolaires.

 http://www.eduquer-au-developpement-durable.com
- « De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable : Guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire ». COMITE 21 et CRDP Académie de Paris http://www.comité21.org
- « L'Agenda 21 scolaire pour un établissement éco-responsable ». Nelly SERRE Editions Hachette éducation. 2006.
- « Outil d'aide à la mise en place d'un Agenda 21 d'établissement à destination des collèges alsaciens », Conseil Général du Haut et du Bas-Rhin, académie de Strasbourg.
- « Guide des administrations éco-responsables » ADEME Editions
- « L'enseignement agricole en marche vers le développement durable » Guide pratique Educagri éditions



2 Liens Internet et principaux contacts

Achats et consommation

Artisans du monde Site: http://www.artisansdumonde.org/ Premier réseau français du commerce équitable.

Points de vente en Basse Normandie : Alençon- Avranches- Caen-Cherbourg-La ferté Macé-Saint-Lô

Les associations Artisans du Monde sont disponibles afin d'informer, de sensibiliser et d'éduquer aux dysfonctionnements du commerce international et à l'alternative du commerce équitable. Ils interviennent du primaire au lycée et disposent d'outils pédagogiques.

Pour en savoir plus, il est possible de télécharger le catalogue des outils pédagogiques : http://www.artisansdumonde.org/docs/Catalogue-outils2005.pdf

ARDES Site: <u>www.ardes.org</u> 51 Quai de juillet – 14000 Caen

Lieu de réflexion, de soutien et d'information pour tous les acteurs de l'économie solidaire. Cette association dispose de ressources pédagogiques avec des expositions, propose des interventions et des conseils sur la consommation.

CTRC Site: http://consonormandie.free.fr Regroupe les associations de consommateurs de la région Basse Normandie.

Il prend, par exemple, en charge l'organisation des Journées Jeunes Consommateurs destinées à la sensibilisation d'élèves aux problèmes de consommation sous forme de jeux animés par les associations de consommateurs.

Alimentation

InterBio Normandie

Contacts: Coordinatrice Cathy Pichon – Tél: 02.31.47.22.25 – E-mail: cpichon@cra-normandie.fr

Chargée d'étude restauration collective Sarah Lesnard – Tél : 02.31.47.22.78- E-mail : slesnard@cra-normandie.fr

InterBio développe la commercialisation des produits Bio, sensibilise à l'agriculture biologique (mise en place de repas BIO et d'animations en restauration collective...)

Lien intéressant sur l'alimentation en général :

http://crdp.ac-dijon.fr/En-ligne.html

Santé-bien être

CORES de Basse Normandie à Hérouville Saint Clair Site: www.cores-bn.org/ Tél: 02.31.43.83.61 E-mail: contact@cores-bn.org
Centre de ressources régionales en éducation pour la santé, il donne des informations et diffuse des documents pédagogiques de prévention et d'éducation pour la santé: affiches, brochures, coffrets pédagogiques, dépliants, autocollants. Thématiques traitées: hygiène de vie, alimentation, vie affective et sexuelle, prévention de l'alcoolisme, du tabagisme... Il travaille avec des partenaires des secteurs sanitaire, social et éducatif: DRASS, DDASS, hôpitaux, Education Nationale, Université, Sécurité Sociale, collectivités territoriales, associations, ...

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

145

AIR COM à Hérouville Saint Clair Site: www.air-com.asso.fr/ Tél: 02.31.53.10.10 E-mail: aircom@wanadoo.fr

Réseau de surveillance de la qualité de l'air en Basse Normandie : il surveille la concentration de polluants dans l'air, informe et sensibilise pour permettre à chacun d'avoir un comportement responsable vis-à-vis de la qualité de l'air.

Energie

ADEME à Hérouville Saint Clair Site: http://www.basse-normandie.ademe.fr Tél:02.31.46.81.00

E-mail: ademe.basse-normandie@ademe.fr

Domaines d'interventions : air - bâtiment - bruit - déchets - changement climatique - économies d'énergie - énergies et matières renouvelables - transports... L'ADEME sert de relais territorial, met à disposition des expositions, ouvrages, DVD et son « guide des projets éducatifs à l'environnement » : celui-ci présente des informations utiles, une liste de partenaires et acteurs de l'Education à l'Environnement en France et répertorie des outils et dispositifs pédagogiques au niveau national dans les domaines des déchets, de la maîtrise de l'énergie, la qualité de l'air et les transports.

CIER à Montchauvet (Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables) Site: www.cier14.org/ Tél: 02.31.67.50.25 E-mail: info@cier14.org
Le CIER organise des animations pour les scolaires, possède des expositions sur le thème des énergies renouvelables (sur site, présence d'une éolienne, d'une chaudière à bois déchiqueté, d'une presse à huile, de maquettes), propose des conseils sur les énergies renouvelables, développe la filière huile et bois énergie.

SDEC Energie à Caen (Syndicat Intercommunal d'Energie et d'Equipement du Calvados) Tél : 02.31.06.61.61 Site : www.sdec.fr
Il est possible de visiter la « maison de l'énergie » et son logement économe, grandeur nature. Organisé autour de modules ludiques et interactifs, le visiteur se promène à travers la cuisine, la salle de bain et le salon et découvre nombre d'astuces et bonnes pratiques pour réduire sa consommation d'énergie et d'eau, et pour choisir ses équipements électriques.

4 points Info Energie en Basse Normandie

 $\textbf{Les sept vents du Cotentin} \ \grave{\text{a}} \ \texttt{Coutances} \ \texttt{T\'el} : \underline{02.33.19.00.10} \ \texttt{E-mail} : \underline{\texttt{info-energie-coutances@wanadoo.fr}}$

Habitat et développement de l'Orne à Alençon Tél: 02.33.31.48.60 E-mail: info-energie.alencon@wanadoo.fr

GRAPE à Hérouville Saint Clair Tél : 02.31.94.03.00 E-mail : <u>info-energie.vie@netcourrier.com</u> **Biomasse Normandie** (Caen) Tél : 02.31.34.24.88 E-mail : info-energie.caen@wanadoo.fr

Bâtiment

ADEME Site: http://www.basse-normandie.ademe.fr Tél: 02.31.46.81.00 E-mail: ademe.basse-normandie@ademe.fr

ARPE de Basse Normandie (Caen) Tél: 02.33.34.57.24 E-mail: contact@arpe-bn.com

Cette association regroupe des architectes, constructeurs, artisans, agriculteurs, associations d'éco-construction, des éco-citoyens et a pour objet la promotion et le développement de l'habitat sain et écologique en Basse Normandie.

CAUE de la Manche Site : http://www.caue50.fr Tél : 02.33.77.20.77 E-mail : courrier@caue50.fr

Enseignement agricole Formations grandeur nature

146

Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage par des actions de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information.

Agriculture

GRAB Basse Normandie Site: www.bio-normandie.org

Coordinatrice technique et formation: Claire Boudeau-Blanchard Tél: 02.31.47.22.31 E-mail: cblanchard@cra-normandie.fr

Le GRAB représente entre autre la profession agricole bio, accompagne la procédure de conversion...

Les antennes départementales sont accessibles sur le site régional.

FRCIVAM de Basse Normandie (Vire) Tél: 02.31.68.80.58 Site: www.civam.org

Le FRCIVAM organise des formations techniques, accompagne des projets de territoire, réalise des projets de communication sur l'agriculture durable.

AILE (Rennes) Site: www.aile.asso.fr

Cette association fait la promotion de l'optimisation énergétique des équipements et des matériels agricoles et les énergies renouvelables (méthane de ferme, bois-énergie, biocarburants dans le milieu agricole), réalise des diagnostics énergétiques des tracteurs.

Elle met à disposition des expositions sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables en agriculture, possède un camion de démonstration chaudière bois, fait des interventions et anime des tables rondes, conférences ou débats.

Eau

Agence de l'eau SEINE NORMANDIE Site : http://www.eau-seine-normandie.fr

Antenne locale : direction « Bocages Normands » à Hérouville Saint Clair Tél : 02.31.46.20.20

L'agence de l'eau est un centre de ressources pédagogiques : DVD, jeux pédagogiques, expositions, documents... Elle donne des informations sur le fonctionnement des classes d'eau et des bonnes pratiques à enseigner aux jeunes.

Localement: SAGE Douve Taute Site: http://www.parc-cotentin-bessin.fr

Structure porteuse : PNR des marais du Cotentin et du Bessin Tél : 02.33.71.61.90 E-mail : info@parc-cotentin-bessin.fr

SAGE Orne Aval et Seulles, Orne Moyenne et Orne Amont Structure porteuse : Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne

 $Site: \underline{http://www.sage-orne-seulles.fr} \ \ T\'el: 02.31.57.15.76 \ E-mail: \underline{sage.orne@cg14.fr}$

SAGE Sélune Structure porteuse : Association du Bassin de la Sélune de l'Amont à l'aval Site : http://pagesperso-orange.fr/sage-selune/ Tél :

02.33.89.62.14 E-mail: sage-selune@wanadoo.fr

SAGE de la Vire Structure porteuse : Syndicat Mixte du Val de Vire à Saint lô Site : www.pays-saint-lois.com Tél : 02.33.72.56.70

E-mail: smvv@wanadoo.fr

CATER de Basse Normandie à Segrie-Fontaine Site : http://cater.free.fr Tél : 02.33.62.25.10 E-mail : cater.bn@wanadoo.fr La CATER est un bon relais technique concernant la restauration et la protection des cours d'eau.

Form.

Le réseau DD des lycées agricoles

Déchets

ADEME Site: http://www.basse-normandie.ademe.frTél: 02.31.46.81.00 E-mail: ademe.basse-normandie@ademe.fr

Eco-emballage Site : www.ecoemballages.fr Propose un module pédagogique dédié au tri des emballages et au recyclage des déchets, des documents, des

vidéos

Les syndicats sur chaque territoire: CALVADOS: SMESTOM du Pays d'Auge, SICDOM (Association Meulles Nature 02.31.32.98.88),

ORNE: Service Environnement Propreté à Alençon 02.33.26.03.97, Syndicat Est-Orne Flers-Condé,

MANCHE: SITOM (Région Coutances) 02 33 76 85 00, SIVOM du point fort (Région Saint lô) 02.33.48.53.88,

Syndicat Mixte AEP Baie-Bocage.

Patrimoine naturel

Le nombre de structures traitant de cette thématique sur le territoire est très dense, contacter les structures suivantes qui vous dirigerons vers leurs partenaires :

Pour apport technique: Le CFEN de Basse Normandie à Hérouville Saint Clair Tél: 02.31.53.01.05 mail: cfen.bassenormandie@wanadoo.fr

Pour un apport naturaliste : Le GRAPE à Hérouville Saint Clair Tél : 02.31.94.03.00 Site : http://association.herouville.net/grape

Mail: grape@netcourrier.com

Le CREPAN à Caen, Tél: 02.31.38.25.60 Site: http://crepan.free.fr

Pour des animations en éducation à l'environnement : Le GRAINE Tél : 02.31.95.30.64 Site : http://www.graine-basse-normandie.net

Mail: grainebn@altern.org

Autres relais territoriaux:

Les Parcs Naturels Régionaux : Le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin (Les Veys 50)

 $T\'el: 02.33.71.61.90~Mail: \underline{info@parc-cotentin-bessin.fr}~Site: \underline{http://www.parc-cotentin-bessin.fr}$

Le Parc Naturel Régional du Perche (Nocé 61)

Tél: 02.33.85.36.36 Mail: secretariat@parc-naturel-perche.fr Site: http://www.parc-naturel-perche.fr

Le Parc Naturel Régional Normandie Maine (Carrouges 61)

Tél: 02.33.81.75.75 Mail: info@parc-normandie-maine.fr Site: http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Les CPIE:

 $\textit{CPIE Vall\'ee de l'Orne} \; (\texttt{Caen 14}) \; \underline{\texttt{http://www.caen.fr/cpie-vdo}} \; \texttt{T\'el} : 02.31.30.43.27 \; \texttt{Mail} : \underline{\texttt{accueil@cpievdo.fr}}$

CPIE Collines Normandes (Segrie-Fontaine 61) http://www.cpie-collinesnormandes.org Tél: 02.33.62.34.65 Mail: contact@cpie-collinesnormanddes.org

 $\textit{CPIE du Cotentin} \; (Lessay \; 50) \; \underline{\text{http://www.cpiecotentin.com}} \; \text{T\'el} : 02.33.46.37.06$

Les Pays: Pays de la Baie du Mont Saint Michel (Avranches) Tél: 02.33.49.33.49 http://www.pays-baie-mont-saint-michel.fr

 $\textit{Pays d'Auge Expansion} \text{ (Lisieux) T\'el: } 02.31.48.52.17 \ \underline{\text{http://www.pays-auge.fr}}$



148

3 Quelques informations pour en savoir plus

- Achats et consommations : Les logos et labels : que disent-ils ?
- Pollution de l'eau : Comment reconnaître les produits dangereux ?
- Energie : des logos pour aider les consommateurs.
- Déchets : faites vite, ça déborde!
- Diagnostic de durabilité : grille RAD, IDEA.
- Avantages de la Technique Culturale Simplifiée.
- « La durabilité passe par le pré ».
- Le bilan Carbone.



Achats et consommation

Les logos et labels : que disent-ils ?

déclarations écologiques ou concernent le produit acheté, ou son emballage, les deux. Ils même renseignent généralement sur un aspect environnemental particulier, spécifique d'une étape du cycle de vie: l'emballage est recyclable, le produit est biodégradable, sa consommation d'énergie est faible...Mais ils peuvent aussi indiquer que le souci de préserver au mieux l'environnement a été pris pour les différents impacts et sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

Le label Max Havelaar



Il concerne les produits issus du commerce équitable. Il garantit que le produit a été acheté à un prix « correct » aux producteurs et produit dans des conditions

respectueuses des droits de l'homme. Tous les acteurs de la filière sont agréés et contrôlés par des organismes indépendants. Les produits sont le café, le riz, le chocolat, le coton, les cosmétiques... Les écolabels officiels : ils garantissent à la fois la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques.



L'écolabel européen est un label écologique qui donne lieu pour chaque catégorie de produits labellisés, l'élaboration d'un cahier des charges qui prend en considération le cycle de vie du produit. (matières premières, distribution, consommation, recyclage...). Le respect des critères est certifié par un contrôle indépendant.



Le label NF-Environnement est l'écolabel français géré par l'Afnor. Des produits de la grande consommation sont déjà labellisés (ordinateurs, ampoules, textiles...). Ces écolabels permettent de guider le choix des consommateurs tout en encourageant les industriels à améliorer la qualité écologique de leurs produits.

L'agriculture biologique et la marque AB



L'agriculture biologique constitue un mode de production soucieux du respect des équilibres naturels (absence de pesticides, d'engrais chimiques, limitation des intrants...) dont les exigences sont définies dans la réglementation européenne sur l'agriculture biologique.



Le label français AB est plus exigeant que la réglementation européenne. Il indique qu'au moins 95 % des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique, c'est à dire qu'ils ont bénéficié de pratiques spécifiques de production (emploi d'engrais verts, lutte naturelle des parasites...).



Pollution de l'eau

Comment reconnaître les produits dangereux ?

Ils sont facilement reconnaissables grâce aux symboles figurant sur l'étiquette (corrosif, nocif, toxique...)

Ces informations sont complétées par la fiche de données de sécurité fournie avec le produit.



Le symbole « comburant » précise que le produit porteur de cette étiquette favorise l'inflammation de matières combustibles et entretient la combustion : tout contact doit être évité.



Le symbole « inflammable » précise que le produit porteur de cette étiquette est facilement inflammable en présence d'une source d'énergie (flamme, étincelle...). Il est nécessaire de le tenir loin des flammes, des étincelles, de toute source de chaleur.



Le symbole « explosif » précise que le produit porteur de cette étiquette présente un danger d'explosion. Il est nécessaire de l'éloigner de toutes sources de chaleur et d'éviter les chocs, les frottements et les étincelles.



Le symbole « nocif irritant » précise que le produit porteur de cette étiquette peut irriter la peau, les yeux ou les voies respiratoires. Son absorption est susceptible de produire des lésions légères. Les contacts avec la peau, les yeux et les inhalations de vapeur doivent être évités.



Le symbole « toxique » précise que le produit porteur de cette étiquette provoque des lésions graves ou même la mort par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée. Tout contact avec le corps doit être évité.



Le symbole « corrosif » précise que le produit porteur de cette étiquette provoque des lésions graves. L'inhalation des vapeurs et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements doit être évité.



Le symbole « dangereux pour l'environnement » précise que le produit porteur de cette étiquette ne doit pas être rejeté dans l'environnement.



Energie

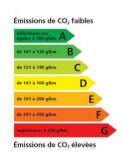
Des logos pour aider le consommateur

Préserver la couche d'ozone



Ce logo indique que le produit (bombe aérosol) ne contient pas de chlorofluorocarbones (CFC), des gaz qui contribuent à la destruction de la couche d'ozone. En fait, il est peu utile au consommateur puisque les CFC sont totalement interdits à la production et à la consommation depuis une dizaine d'années.

L'étiquette énergie, « déclaration E »



Cette déclaration est obligatoire dans les pays de l'Union Européenne; la consommation des appareils électroménagers figure sur l'étiquette « déclaration E ». Les appareils sont classés de A à G suivant leur consommation d'électricité, leur niveau de bruit et d'autres critères.

Toutefois, deux notions ne sont pas prises en compte :

L'énergie « grise » :

C'est la quantité d'énergie que chaque produit consommé a nécessité pour sa fabrication et sa distribution, et nécessitera pour son élimination. Elle concerne tout le cycle du produit : extraction des matières premières, production, emballage, conditionnement, stockage, distribution, transport, élimination, recyclage...

Le temps de retour énergétique :

C'est le temps nécessaire à une source d'énergie pour produire la même quantité d'énergie que l'énergie grise qu'elle contient. On peut comparer ce retour énergétique avec le remboursement d'un prêt : le prêt correspond à l'énergie grise et le remboursement correspond à l'énergie produite. Le moyen de production énergétique est rentable seulement si son temps de retour énergétique est inférieur à sa durée de vie.





Déchets

Faites vite, ça déborde!

Selon les chiffres donnés par l'ADEME, en 2005 une famille française de quatre personnes a produit 24 litres de déchets par jour, soit 1460kg par an : la quantité totale des déchets des Français est de 390 millions de litres chaque jour !

Les logos de recyclage



L'anneau de Möbius, répondant à la norme internationale ISO 14021, indique que le produit ou son emballage est recyclable. Mais attention ils seront effectivement recyclés si le système de collecte ou la filière de recyclage existe et si les consignes de tri sont respectées.

Le logo « Tidy Man »



Il rappelle simplement au consommateur que les emballages doivent être jetés dans les poubelles. Ce logo est présent sur les cannettes de boisson et certains sacs plastiques. Cependant, rien ne garantit que le produit sera effectivement recyclé.

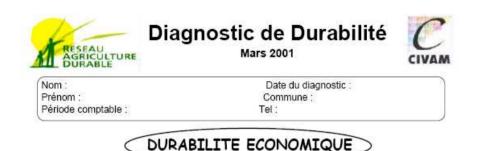
Le point vert



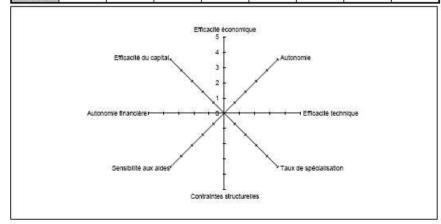
Ce logo signifie que l'entreprise contribue financièrement au recyclage ou à la valorisation de cet emballage. Il est géré par la société Ecoemballages; celle-ci propose de prendre en charge l'obligation des entreprises. Les collectivités s'engagent sur des objectifs et une méthodologie de développement des collectes sélectives; en contrepartie, Eco-emballages leur apporte un soutien financier lié au tonnage des matériaux concernés par le recyclage. Les consommateurs contribuent au financement de ce système; à chaque fois qu'ils achètent un produit portant le Point vert, quelques centiles sont versés dans le fonds d'aide Eco-emballages.



Diagnostic de durabilité



600	1	2	3	4	5	6	7	8
N° CRITERES	Efficacité économique	Autonomie	Efficacité technique	Taux de apécialisation	Contraintes structurelles	Sensibilité aux sides	Autonomie financière	Efficacité du capital
indicateurs	EBE/PB	MBG/PB	coût all."/produit	PB /PB total	og struc/PB	primes/EBE	annultés/EBE	EBE/ capital
Valeur**	3		V 3					
0	inf à 20%	inf à 25%		sup à 80%	sup à 50%	sup à 45%	sup à 60%	inf à 15%
1	20 à 30%	25 à 40%	13 13	75 à 80%	45 à 50%	35 à 45%	50 à 60%	15 à 20%
2	30 à 40%	40 à 55%		70 à 75%	40 à 45%	25 à 35%	40 à 50%	20 à 25%
3	40 à 50%	55 à 70%	70	65 à 70%	35 à 40%	15 à 25%	30 à 40%	25 à 30%
4	50 à 60%	70 à 85%	13 - 13	60 à 65%	30 à 35%	5 à 15%	20 à 30%	30 à 35%
5	sup à 60%	sup à 85%		inf à 60%	inf à 30%	inf 5%	inf à 20 %	sup à 35%
NOTE	-31 - 3	- 80	1		ĝ.			



Cette grille serait à remplir dans le cas où l'exploitation agricole de l'établissement souhaiterait faire un diagnostic de durabilité économique, ainsi que celle intitulées « durabilité sociale » et « durabilité environnementale ».

Ces grilles sont à remplir à l'aide d'un guide disponible à l'adresse ci-dessous ou auprès du Réseau Agriculture Durable: www.civam.org ou sur le CD-ROM.

La grille IDEA est disponible sur le site: http://www.idea.portea.fr



Qu'est ce que la Technique Culturale Simplifiée?

En agriculture, les techniques culturales simplifiées (TCS) sont des méthodes de travail limitant le travail du sol. Les TCS préconisent de laisser dans les champs les débris de végétaux, chaumes et pailles, pour limiter l'érosion des sols. Cela favorise la microfaune, et notamment les vers de terre, qui ameublissent la terre. Un travail superficiel du sol avant le semis est, selon les cas, plus ou moins nécessaire.

Avantages agronomiques:

Les TCS limitent le lessivage de sols. Ces techniques font parties des « bonnes pratiques agricoles» dans les milieux fragiles. Les TCS agrandissent également les « fenêtres météorologiques » : nécessitant moins de travail, l'agriculteur a plus de sécurité pour réaliser son travail dans des conditions optimales.

Avantages économiques :

Les TCS nécessitent moins de matériel agricole et donc moins de capitaux.

Inconvénients agronomiques :

La formation d'un « mulch » (mélange de terre et de débris de végétaux) favorisent les parasites et les maladies des plantes.

La maîtrise des mauvaises herbes (adventices) et des parasites est plus délicate qu'avec les techniques classiques essentiellement chimiques (désherbant).

Les TCS impliquent notamment une bonne rotation.

Inconvénients économiques :

Si l'agriculteur est étranger aux dernières technologies agricoles, le coût de produits phytosanitaires peut devenir prohibitif.



« La durabilité passe par le pré »

Efficacité économique

Préservation (voire amélioration) de la viabilité économique

Valorisation possible des produits : labels, AOC... Faible niveau d'intrants : engrais, pesticides...

Faibles charges de structure

Valorisation de surfaces « difficiles »

Meilleure valorisation des effluents d'élevage.

Incidences positives pour les cultures suivantes.

Impact social

Simplicité des tâches, pointes de travail limitées Impact sur la qualité de vie : moins de tracteur, autonomie de décisions.

Valorisation d'un savoir-faire, d'une technicité herbagère

Image positive/société:

production « authentique », liée au terroir.

Impact sur la solidarité Nord/Sud : limitation des importations protéines végétales.

Prudence écologique

Préservation des sols : matière organique, structure, vie microbienne...

Préservation de la qualité de l'eau : diminution des lixiviations, du ruissellement, de l'érosion...

Préservation de la ressource en eau : étalement des prélèvements, peu d'irrigation.

Impact sur la qualité de l'air : stockage de carbone.

Préservation de la biodiversité animale et végétale.

Limitation de la consommation d'énergie fossile.

Préservation de la qualité paysagère.



Le bilan Carbone

Le **Bilan Carbone** est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre développées par l'ADEME. L'objectif est de permettre, à partir de données facilement disponibles, une évaluation des émissions directes ou induites par une activité professionnelle, économique ou non. Le Bilan Carbone est donc un outil permettant de tenir une "comptabilité carbone", selon des règles qui sont publiques et compatibles avec les normes déjà en vigueur (ISO 14064 notamment).

Cette méthode permet de connaître les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités de l'établissement, directement ou indirectement, à cause de l'électricité ou de la vapeur achetée et consommée, des moyens de transport utilisés, des transports générés par l'acheminement de matières premières ou fournitures et par la livraison des produits que certains établissements agricoles fabriquent, de la construction des bâtiments...

Au sein d'un établissement, le bilan carbone peut être réalisé à différentes échelles : un bâtiment, une activité, un établissement...

Possibilité de se procurer l'outil méthodologique sur : http://www.ademe.fr/bilan-carbone



4 Glossaire

PIC: Projet Initiative et Communication

PUS : Projet d'Utilité Sociale
MIL : Module d'Initiative Locale
MAR : Module d'Adaptation Régionale

EATC: Ecologie-Agronomie-Territoire-Citoyenneté

EIL: Espace d'Initiative Locale

MAP: Module d'Approfondissement Professionnelle

DD: Développement Durable

CFA-CFPPA: Centre de Formation d'Apprentissage – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

ARDES: Association régionale pour le Développement de l'Economie solidaire en Basse Normandie

CTRC : Centre Technique Régional de la Consommation CORES : COmité Régional d'Education pour la Santé

AIRCOM: Air Calvados Orne Manche

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CIER: Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables

ARPE : Association Régionale de Promotion de l'éco-construction CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement GRAB : Groupe Régional d'Agriculture Biologique de Basse Normandie

FRCIVAM: Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

AILE: Association d'Initiatives Locales pour l'énergie et l'Environnement

SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CATER: Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières

CFEN: Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels

GRAPE : Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement CREPAN : Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature

GRAINE : Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

CPIE: Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

RAD : Réseau Agriculture Durable

IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

FADEAR : Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural SMESTOM : Syndicat Mixte de l'Etude du Schéma de Traitement des Ordures Ménagères

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

SITOM: Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

SICDOM : Syndicat Interdépartemental pour la Collecte et la Destruction des Ordures Ménagères



5 Annexes

Annexe 1 : Organigramme des équipes de l'agenda 21 scolaire

Annexe 2: Exemple fiche diagnostic

Annexe 3 : Exemple « récapitulatif des actions »

Annexe 4: Exemple fiche actions

Annexe 5 : Exemple tableau de bord

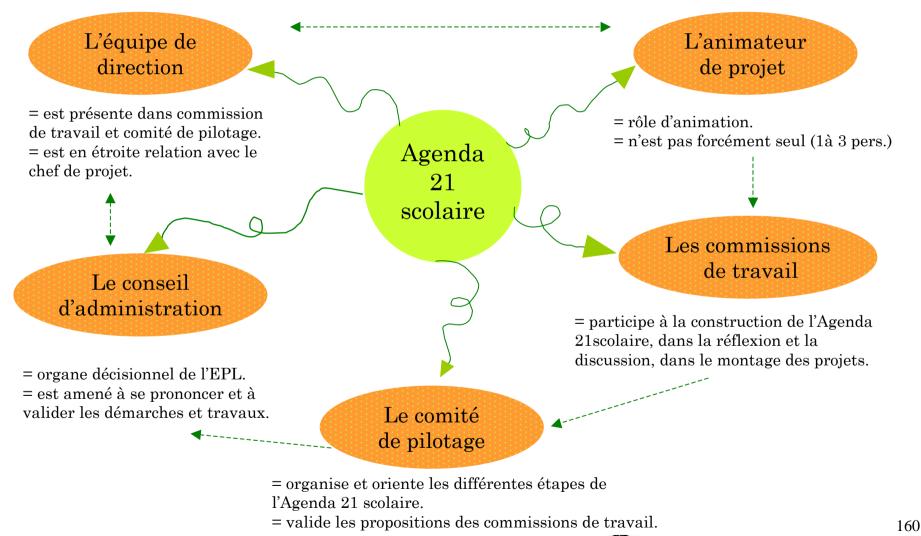
Annexe 6: Exemple « arbre du progrès »

Annexe 6a : Exemple « arbre de l'agriculture durable »

Annexe 7: Exemple d'un échéancier



Annexe 1 Les équipes de l'Agenda 21 scolaire



Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8



Enseignement agricole Formations grandeur nature

Annexe 2 : Exemple de fiche diagnostic L'eau en questions

	Est-il possible sur un plan ou une carte des réseaux de :		☑ Identifier des points d'eaux, localiser des compteurs				
	Identifier des fuites éventuelles ficile sauf le constat de fuite importante		☑ Lister, date et montant des factures de réparation ou entretien du réseau et de la robinetterie (suivi)				
	Identifier des récupérateurs d'eau		☑ Ident	ifier des économise	urs d'eau		
(n	ombre, volume)						
	Un diagnostic « plomb » des canalisations a-t-il été fait ?			☑ Oui	□ Non		
	Questions Oui			=	us approfondies		
eaux	La nature des rejets dans les eaux usées a-t- elle été déjà identifiée ?				,		
Rejet des	Les eaux pluviales et les eaux usées sont-elles séparées ? Sur tout ou partie du domaine ? Quelles sont les raisons de la séparation ou non ?	V					



toilettes?

Quels sont les dispositifs de collecte et de	Le lycée,	Le lycée, le CFA, le CFPPA ainsi que les logements sont raccordés					
traitement des eaux usées : puisard, fosse	au tout à	ì l'égout.					
sceptique, débourbeur, déshuileur, tout-à-	Atelier d	Atelier de machinisme : fosse septique.					
l'égout ? Comment fonctionne-t-il ?	Ferme:	Ferme: fosse septique.					
Liste, date et montant des factures	Cuisine	: décanteu	r/bac à graisses - égout				
d'intervention sur le réseau d'assainissement							
(plombier, débouchage, vidange)							
Si les activités du site génèrent des rejets							
spéciaux, disposez-vous d'une convention de		$ \overline{\checkmark} $					
rejet avec la station d'épuration (ces contacts							
figurent sur les factures d'eau) ? Est-elle							
respectée ?							
Entretien : quels sont les détergents utilisés							
et leurs caractéristiques environnementales?			Pas toujours				
Connaissez-vous la composition des effluents			V				
rejetés par le lycée et l'origine des polluants							
qui s'y trouvent ?							
1 10 11 11							
Analyse des usa	ages s	pécifi	ques de l'eau sur le site				
Où consomme-t-on de l'eau sur le site ? Pour	Internat :	douches, s	anitaires;				
quel usage?	Restaurat	ion : prépa	ration				
		sanitaires					
Qui sont les usagers ? Quels sont leurs	Personnel	s et apprei	nants				
comportements sur chaque point d'eau?							
Pourquoi?							
	Aux toilet	tes, robine	ts de l'internat et externat, les femmes de				
toilettes ou au robinet)? Où? quand? qui les traite?	ménages l	es signaleı	nt et l'agent d'entretien les traitent.				
Existe-t-il des économiseurs d'eaux sur les		V					



	Des robinets économes (régulateurs,	$\overline{\checkmark}$		Douches internat: boutons poussoirs
	« mousseurs- aérateurs », mitigeurs ou			Sanitaires internat + administrations : mitigeurs
	boutons poussoirs correctement réglés) ont-			
S	ils été installés ?			
sanitaires	Qui est responsable de la gestion des eaux	Le gestionnaire		
਼ ਰ੍ਹ	et du ménage ?			
ıit	Choisissez-vous des produits d'entretien			Pas systématiquement. Problème de coût et
ar	respectueux de l'environnement ;			connaissance des capacités techniques.
	biodégradables, sans composés dangereux			de la constant de la capacita de la
X	et polluants?			
aux	Un suivi des consommations est-il effectué	$\overline{\checkmark}$		
Ξ	régulièrement pour réagir rapidement en			
	cas de fuite des canalisations ?			
Ίľ	Existence d'un compteur spécifique		V	
rie	Système de limitation des consommations			
extérieur	Qui est responsable de la gestion des eaux d'arrosage ?	Chargé du SITRA	P et des	Espaces Verts
	Mode d'arrosage	Arrosage intégré	+ goutte	à goutte + tuyau si besoin. Pelouses non arrosées.
Д	1	Throbage micegre		a goutte + tayaa si besoiii. I clouses iidii allosees.
ien	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée	Throsage meegre		
etien		THIOSAGE INTEGRE	J	En cours : étude sur installations de récupérateurs
tretien	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée	Till Toolage Till Cogle	8	
entretien	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou	✓		En cours : étude sur installations de récupérateurs
entretien	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ?		3	En cours : étude sur installations de récupérateurs
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ? Les plantes et espaces verts du lycée sont-			En cours : étude sur installations de récupérateurs
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé ?	☑	0	En cours : étude sur installations de récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé ? L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en			En cours : étude sur installations de récupérateurs
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé? L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau	☑		En cours : étude sur installations de récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage
Arrosage entretien	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé ? L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en	☑		En cours : étude sur installations de récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé? L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau	☑		En cours : étude sur installations de récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage
	L'eau de pluie est-elle récupérée et utilisée pour le nettoyage des espaces extérieurs ou pour arroser les plantes et espaces verts ? Les plantes et espaces verts du lycée sontils arrosés grâce à un goutte-à-goutte automatisé ? L'arrosage des espaces verts a-t-il lieu en soirée ou la nuit pour éviter que l'eau s'évapore ?	☑		En cours : étude sur installations de récupérateurs d'eau de pluie pour arrosage 15 minutes le matin (7h) et 15 minutes le soir (19h).

O8

Le réseau DD des lycées agricoles de Basse-Normandie

ıle	Mode de lavage (manuel, automatique)	Manuel et autom	atique				
véhicule	Détergent utilisé						
	Fréquence de lavages par véhicule	Une fois par semaine					
ge de	Existence d'un séparateur d'hydrocarbures au niveau de la récupération		V				
Lavage	Qui est responsable de la gestion des eaux de lavage?	Le professeur d'agroéquipement					
	Risque d'écoulement non maîtrisé (accident, erreur) Existence d'aires de rétention-récupération		V	Projet de reconstruction de l'atelier d'agroéquipement prévoyant la rétention/récupération.			
Divers	Le terrain est-il traversé par un cours d'eau ou l'établissement longe-t-il une berge ? Disposez-vous d'une mare pédagogique ou d'un biotope ?		V	Deux mares pédagogiques			
	Quel est l'entretien de la berge ?	Pas de désherbar	nt, débrou	ssailleuse, paillage des massifs			
	Le terrain est-il inondable ?		$\overline{\mathbf{A}}$				
	Encouragez-vous le personnel à économiser l'eau ?						
	Le personnel et les élèves connaissent-ils les produits qu'il faut éviter de jeter dans les réseaux d'eau ?			?			
di	onnaissez-vous la qualité de l'eau stribuée dans l'école ? sinon, savez-vous à i vous adresser pour connaître sa qualité?	☑		Demande d'analyses bactériologiques effectuées annuellement			
Et les sp éle ea	es-vous vigilants à ne pas rejeter les huiles, graisses ou des produits dangereux (white irit, peintures, solvants, eau de javel, piles ectriques) dans les circuits d'évacuation des ux usées ? Tous ces produits sont-ils collectés is déposés à la déchetterie dans la commune ?	Ø		Collecteur de piles Peinture/white spirit : déchetterie Ordinateur : collecte spécialisée Produits chimiques des laboratoires : collecte spécialisée			



Annexe 3 : Exemple de fiche récapitulatif des actions Alimentation

Actions	Actions en	Actions en	Propositions objectifs
réalisées	cours	projet	
* Action de sensibilisation dans les modules d'enseignement : le fait	➤ Réseau « Manger autrement » : mise en relation des	➤ Introduire un produit biologique dans les repas par jour.	➤ Faire évoluer les habitudes alimentaires : manger mieux.
alimentaire et visites d'exploitations. * Repas à thèmes ponctuels.	gestionnaires, cuisiniers, infirmières, et équipes éducatives	➤ Etudier systèmes de salade Bar.	* Introduire des produits locaux, produits issus de l'agriculture biologique: manger autrement.
 Intervention de professionnels de la nutrition et de la santé. 	des lycées agricoles de BN.	➤ Signature de la charte du Conseil Régional : « charte d'engagements pour une	* Favoriser l'approvisionnement en filières courtes et de saison.
 Opération « Décoodé l'assiette » (conception de 	➤ Mise en place	restauration durable ». * Réaliser l'empreinte	➤ S'insérer dans le projet du Conseil Régional sur l'alimentation.
menus et évaluation de l'impact environnemental à travers les kms parcourus	d'une plateforme qui regrouperait les producteurs	écologique approfondie sur les aliments distribués au self : distance parcourue des aliments,	* Renforcer le travail effectué entre le gestionnaire, les cuisiniers.
par les aliments).	biologiques de BN ? Travail du GRAB ?	étude des modes de production, des menus (grammage, ingrédients, apports	▼ Obtenir du temps pour la formation.
Sorganisation de la semaine du goût : repas bio, végétarien, local, produits des lycées agricoles) +	➤ Réflexion sur la prochaine semaine du goût	nutritionnels) Travail avec CEMPAMA de Beg Meil.	× S'inscrire dans le Programme National pour la Nutrition et la Santé.
intervention de l'infirmière, projections de films, concours de recettes			



Annexe 4: Exemple de fiche action

I	I Bien-être		Personnes responsa	Personnes responsables			I	Oate de la rei	contre
Diagr	nostic	Objectifs	Propositions d'actions	Echéance	Indicateurs	Mo financier	yen Tech- nique	Financeur	Réf. de l'action
➤ Méconna des source pollution d ➤ Système ventilation défectueux	es de de l'air. e de n	Air intérieur Favoriser le renouvellement de l'air. Limiter les sources de pollution.	 ✗ Réalisation d'une exposition sur l'impact de la qualité de l'air. ✗ Aérer régulièrement les locaux. ✗ Faire un diagnostic sur la consommation de produits d'entretien ou l'usage de produits chimiques. 	➤ Début Mai ➤ Tous les jours ➤ Une année scolaire + Présentation en fin d'année	 ✗ Nombre de « visiteurs » à l'expo + participants. ✗ Nombre de produits dangereux/ rapport à la totalité. 	➤ Impression et recyclage de fournitures	•	Etablissement	I.1 I.2 I.3
➤ Méconna des source bruit. ➤ Ni actionétude réali	s du n, ni	Bruit Sensibiliser les acteurs du lycée au problème du bruit. Réduire les impacts sonores.	➤ Organiser des actions d'informations et de sensibilisation au problème du bruit. ➤ Optimiser le niveau sonore et les localisations de la sonnerie des cours. ➤ Faire un diagnostic sonore à différents endroits de l'établissement (Evaluation et affichage du niveau sonore).	 Une année scolaire Une année scolaire Une année scolaire 	 Nombre organisateurs et participants Nombre de sonneries, décibels Décibels, nombre de remarques. 				I.4 I.5 I.6
➤ Interver ponctuelle l'infirmière ➤ Domain santé pas abordé.	e de e. e de la	Santé Informer, associer les élèves sur le problème de la santé. Sensibiliser toute la communauté éducative autour de la santé des élèves.	 Intervention d'un professionnel « santé, bien être». Formation des acteurs aux premiers secours. 	➤ Une année scolaire ➤ Une année scolaire	➤ Nombre de participants ➤ Nombre de pers. intéressées		Faire appel des partenaires extérieurs (cf liste en annexe)		I.7 I.8

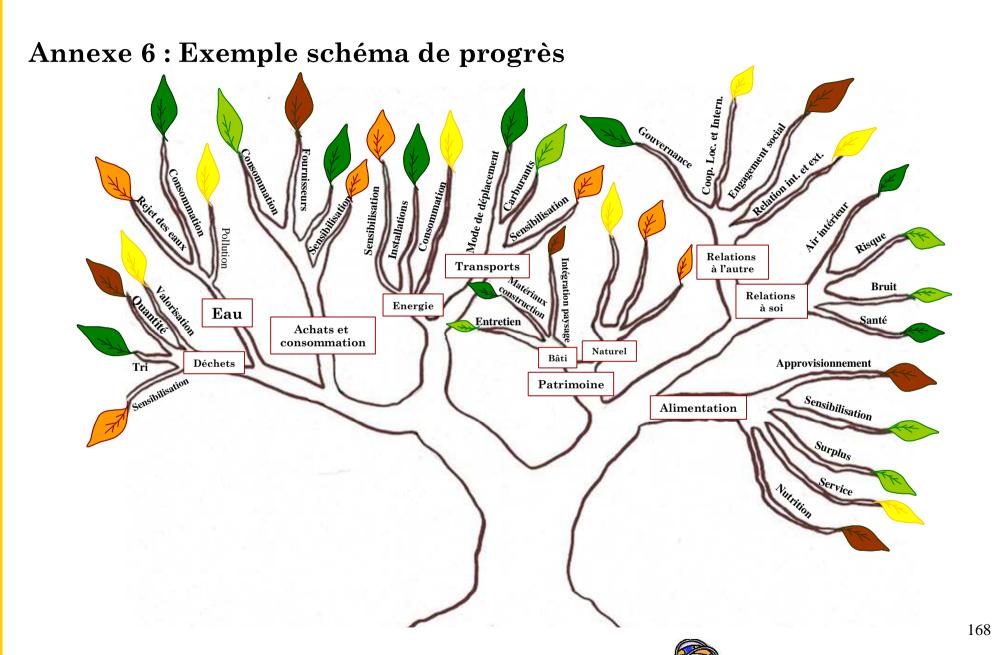


Annexe 5 : Exemple tableau de bord

Thème : la dimension sociale de l'établissement

	· ia aiiiciisioii	3001	iaic c	
Sous thèmes	Récapitulatif des actions	Etat actuel	Etat souhaité	Préciser le chemin à parcourir
Diversité sociale et culturelle	 Mise en place d'une vie associative. Manifestations organisées au lieu de vie (foyer). 		Sur une annee	 Continuer à organiser ces manifestations, communiquer davantage sur les activités possibles (surtout les mercredis après midis). Sensibiliser les jeunes sur plusieurs domaines, leur donner les moyens de se réunir, leur faire rencontrer autres lycéens.
Egalité des chances	Cours de soutien scolaire.Encadrement des jeunes en difficulté par une aide sociale.			 Donner les moyens aux enseignants d'assurer ces cours. Faire des réunions pour en discuter. Repérer les élèves en difficultés importantes et prendre contact avec les services sociaux pour les conditions de l'encadrement.
Accessibilité aux besoins essentiels	 Actions de sensibilisation à la nutrition et à la santé. Après le diagnostic eau de l'internat fille, attente de changement des robinets douches. 			 Repérer les élèves en difficulté, provoquer des rendez vous. Mise en place de dispositif d'écoute et de suivi. Demande de devis à divers entreprises et étude des budgets.
Epanouissement de chacun	Actions de formations des personnels.Prise en compte des conditions de travail.			 Faire une étude des besoins (notamment dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 scolaire). Aller voir le personnel pour faire l'état des lieux. Comment se sentent-ils sur leur lieu de travail ? atouts et manques ?



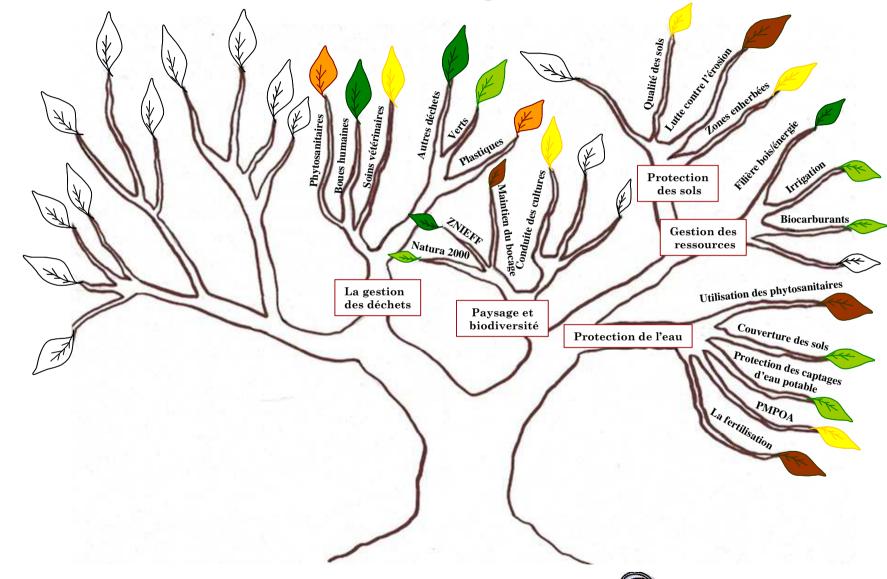


Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole
Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

de Basse-Normandie

Annexe 6a : Ebauche de l'arbre de l'agriculture durable



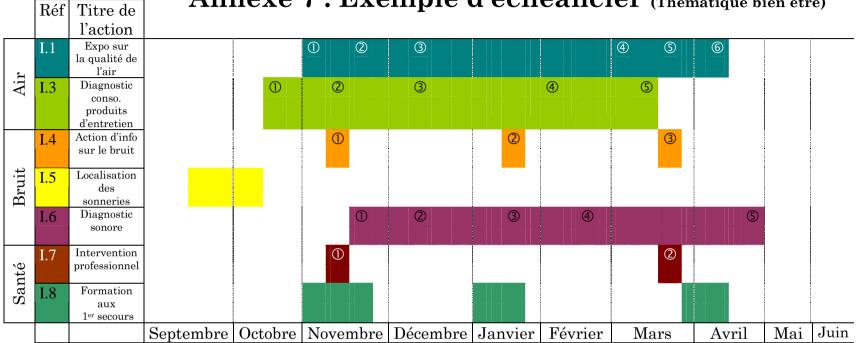
Guide méthodologique pour une démarche agenda 21 scolaire au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse-Normandie - Juin O8

Enseignement agricole Formations grandeur nature
Le réseau DD des lycées agricoles

de Basse-Normandie

169

Annexe 7 : Exemple d'échéancier (Thématique bien être)



Etapes détaillées

Etapes							
1	Listing	Listing	Consultation	36.7.3	Etude source	Prise de	
	Participants	produits		Matérialisation	du bruit	Contact	
2	Recherche	Etude	Affichage	sur un	Mesures ds	Intervention	Différentes
O	doc	composition		plan	bâtiments		phases de
3	Supports	Analyse pts	Intervention	de la	Analyses		formations
	expo	forts/faibles		localisation	résultats		proposées aux
4	Affiche	Solutions		des sonneries	Solutions		différents
	+ invitation	apportées		dans			personnels
(5)	Envoi	Information		tous les bâtiments	Information		
6	Expo			Danments			
	vernissage						



L'agenda 21 scolaire n'est pas une action particulière supplémentaire. C'est un changement de regard sur les actions menées dans le cadre du projet d'établissement. L'implication de tous les acteurs de l'établissement fait de celui-ci un projet fédérateur. C'est l'occasion pour tous les acteurs de se remettre en question, de reconsidérer les actions menées sous un nouvel angle, de les optimiser.

La prise en compte des aspects sociaux et environnementaux lors de la prise de décision induit la modification des habitudes de consommations et des comportements quotidiens. Le contrôle des impacts environnementaux, lorsqu'il est couplé à une analyse économique en coût global et à l'introduction de programmes de sensibilisation a une influence positive sur l'organisation interne. L'établissement prouve par les faits qu'il se préoccupe concrètement du bon état de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles et de la transmission des valeurs liées à la citoyenneté. Ceci lui permet de valoriser son image à long terme.

Ce document méthodologique permettra de guider la démarche afin qu'elle soit la plus globale, constructive possible. La spécificité d'avoir « la boîte à outils » permet d'avoir un suivi de la démarche en interne et en externe, et de l'enrichir au fil du temps.

Ce guide méthodologique pour la mise en place de l'Agenda 21 scolaire des lycées agricoles publics de Basse Normandie a été réalisé lors d'un stage de quatre mois, par Sonia Gosselin, étudiante en licence professionnelle « Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable », au sein du réseau développement durable des lycées agricoles publics de Basse Normandie. Celle-ci tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, notamment toutes les personnes contactées au cours du travail de recherche d'information, et plus particulièrement, Frédérique Giffaut et Luc Lecarpentier, animateurs régionaux, les animateurs locaux des lycées agricoles publics de Basse Normandie, Geneviève Ardaens (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt-Service Régional de la Formation et du Développement de Basse Normandie), Nadine Tournaille (Conseil Régional de Basse Normandie), Benoît René (GRAINE de Basse Normandie).

